

L. A. LEVÉQUE

NOTES

ET

SOUVENIRS

NOTES ET SOUVENIRS

NOTES ET SOUVENIRS

PAR
L'abbé L.-A. LEVÉQUE, Curé
SAINT-CAMILLE.



MONTREAL
IMPRIMERIE DU MESSAGER
1092, rue Bordeaux

1910

*De l'abbé L.-A. Lévesque,
actuellement curé de St
Sasme de Beauport
15 Sept. 1917.
J. Lévesque*

Nihil obstat.

H.-O. CHALIFOUX, *Ptre. V. G.*

Censor librorum.

SOMMAIRE

La paroisse de Ste-Anne-de-la-Pocatière,
(*description*).

La famille Levêque, (*généalogie*).

M. l'abbé Henri Dionne, (*notes biogra-
phiques*).

La famille Dionne, (*généalogie*).

Le bon vieux temps.

La famille Ouellet, (*généalogie*).

Une fête religieuse à Ham-Nord.

La paroisse de Sainte-Anne- de-la-Pocatière.

C'est sur le littoral sud du fleuve Saint-Laurent que sont situées plusieurs de nos vieilles paroisses canadiennes.

Toutes populeuses, florissantes, magnifiquement dotées d'établissements religieux, elles occupent des sites presque semblables.

Celui qui les parcourt y trouve de l'enchantement. Il les croirait sises et vieilles depuis des siècles tant elles paraissent avoir de stabilité et de perfectionnements anciens.

Ce qu'on admire, c'est d'abord la beauté naturelle des lieux. C'est la nappe blanche des eaux profondes et calmes du Saint-Laurent qui se dresse en face de chacune d'elles. C'est la majestueuse allure des vaisseaux d'outre-mer qui le sillonnent avec nos voiles et nos bateaux à vapeur. C'est l'aspect grandiose et pittoresque

de ses rives aux dessins les plus variés. C'est la terre aux champs verdoyants aplaniée, remuée, travaillée et chargée de riches moissons.

C'est partout l'antique maison habitée par la même population paisible et religieuse de cultivateurs, de marchands, d'hommes de profession, mêlés au peuple. Là on jouit de la franche gaieté et de la plus douce sociabilité.

Cependant ces lieux souffrent d'influences climatiques excessives.

L'hiver est presque toujours sans merci, sans relief et presque sans joie. À son approche, la gent ailée s'enfuit, les bestiaux entrent aux étables; les plaines et les monts se couvrent de neige, et pendant de longs mois la nature sommeille de froid sous un épais manteau blanc.

Au dehors, tout est morne: On n'entend que la plainte aigüe de la rafale, le tintement des clochettes montées sur la sellette ou fixées aux brancards des carioles et la neige qui chante sous les traîneaux. Cette température avec plus ou moins de variations dure cinq mois, après lesquels vient le printemps.

Sous l'action des rayons solaires devenus plus

chauds, la neige fond, la nature se réveille, la vitalité recommence; les bois et les montagnes se repeuplent, et pendant que les bourgeons se développent et mûrissent, l'herbe pousse, les petits chanteurs reviennent aux vieux nids qu'ils remplissent de mousses fraîches.

Puis les feuilles vertes abondent, les fleurs éclosent. De nouveau la vie, la gaieté règne dans ces campagnes où l'air est frais, pur et ensoleillé.

Ces lieux sont aimés; ils ont des particularités qui donnent à chacun d'eux des attraits spéciaux. Les visiteurs les revoient toujours avec plaisir.

La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est privilégiée sous ce rapport. Son site est unique. L'espace qu'elle occupe offre un tableau idéal dans le plan accidenté d'un terrain, riche en élévations pittoresques, dans la vue de la rive nord, faite de montagnes et de champs en culture, -- dans l'étendue du fleuve large de sept lieues où le soleil couchant baigne sa chevelure d'or et laisse parfois un lit de reflets lumineux.

L'œil est réjoui de ces beautés. Il l'est aussi de leur étendue, quand d'un même point visuel il embrasse dans le même cadre les paysages de la

Malbaie, des Éboulements, de Saint-Irénée, de la Baie Saint-Paul, et les vastes plaines de la Rivière-Ouelle, celles de Saint-Denis, le village de Kamou-raska et les îles qu'il a devant lui. La plupart de ces paroisses nous apparaissent comme autant de rives enchantées où brillent les flèches de clochers d'églises très belles, mais très-anciennes.

SES DIVISIONS

La paroisse est divisée en trois rangs: le bord de l'eau, les côtes, le troisième rang.

Les parties nommées l'Anse et la Rivière Saint-Jean forment le rang du bord de l'eau.

Il contient les terres les plus productives, riches, inépuisables, unies et uniformes qu'on trouve en Canada. On y récolte le foin et l'avoine en abondance depuis plus de deux cents ans.

Les côtes sont une escarpe du fleuve superposée aux terres ci-dessus décrites. Elles s'étendent d'une extrémité à l'autre de la paroisse. Un chemin tortueux les longe de près ou à distance suivant les lieux.

Tantôt, c'est une ligne de rochers, bas, étroits, emmêlés ou couverts de terre: tantôt, ce sont des

collines et des falaises ou des montagnes élevées telles que la Montagne à l'Ours, la Montagne du Collège, la Montagne à *Boutot*¹ et celle du haut de Sainte-Anne.

Le *Cap Martin* fait partie de cette ligne rocheuse qui s'abat au fleuve pour former les battures et des petits caps sous-marins.

Les côtes ont une vallée d'une assez grande étendue, aussi régulière que celle de l'Anse et de la Rivière Saint-Jean.

Le gros de la population les habite.

Le sol riche et facile à cultiver a des qualités variables. Dans un endroit, la terre est blanche et un peu calcaire; dans un autre, elle est arable, ailleurs, elle est sablonneuse, nommément "Aux pins" et dans le rang du Sable.

Le troisième rang, auquel s'ajoute le petit rang de la *Montagne*, est très élevé au-dessus du niveau du fleuve.

Grâce à l'immense étendue d'eau qu'on a sous les yeux et aux espaces libres des vallées, la plupart des sites offrent des vues enchanteuses.

¹ Pour Thibacitôt.

Là encore, les terres sont fertiles mais rocheuses. Elles demandent une bonne culture d'amélioration pour ne pas s'épuiser très vite.

C'est l'endroit des sources d'eau de roche limpide, douce, recherchée et bienfaisante. C'est aussi l'endroit d'érablières renommées.

Tous les grains y poussent. Les pommes de terre sont de la meilleure qualité.

La plus grande partie des familles vivent de leur récolte. Ils font moudre le blé, en font un pain lourd mais hygiénique et très bon pour les hommes des champs.

SA POPULATION

Sainte-Anne a maintenant une population de 2,600 âmes.

Son organisation scolaire et municipale ne laisse presque rien à désirer. L'agissement des sociétés d'industrie laitière et d'agriculture, l'institution d'un syndicat commercial de cultivateurs au milieu d'une dizaine de marchands sont une preuve qu'il y a au sein de sa population, un groupe d'hommes d'affaires assez entreprenants.

Ses nombreuses et belles habitations, ses fermes

modèles, son école d'agriculture, sa belle église, son couvent, son collège, tout autant que son site, font sa renommée.

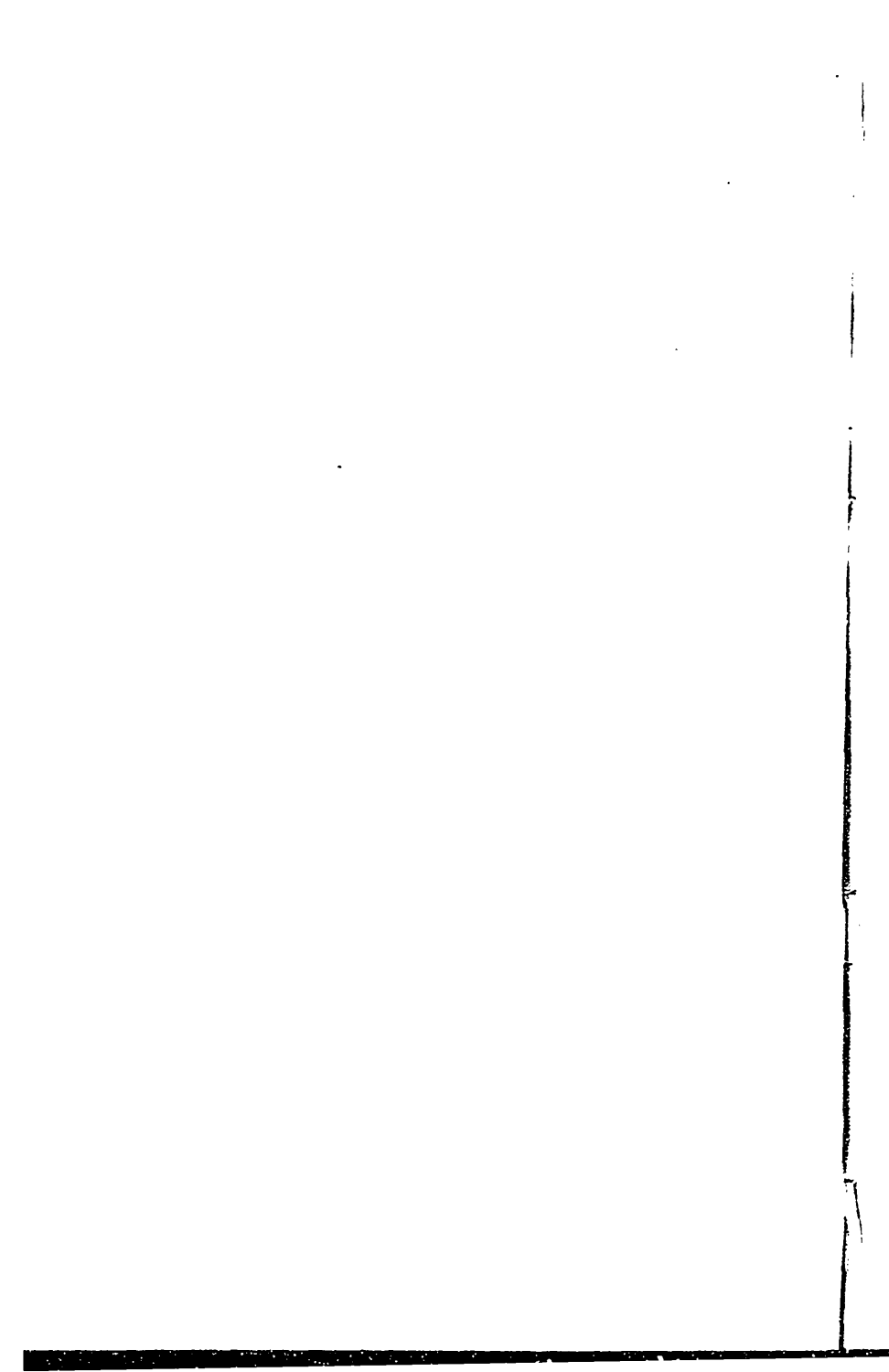
Bien qu'il y ait quelque exportation de denrées, on peut dire que le commerce est tout à fait local : il ne peut augmenter qu'avec la population—et l'expérience a prouvé que lorsque celle-ci s'accroît, son surplus ne peut demeurer sur les lieux. Les terres sont toutes occupées et en culture. On n'a aucun pouvoir d'eau, aucune place pour l'industrie. Le surplus de la population doit nécessairement s'aventurer ailleurs : aussi, les centaines d'habitations du village manquent d'espace. Dispensées d'une autre manière, elles pourraient couvrir plus d'un mille carré.

Mais on ne dispose pas d'emplacements comme on veut quand rien n'a été prévu dès les commencements.

Peu importe d'ailleurs ce que n'a pas fait la main des hommes, la nature compense tout pour le déploiement de ses beautés, charmant appareil de sa grandeur. Mais en ces lieux, et partout, dirait le poète (et je crois que c'est La Fontaine qui parle dans son langage ingénieux)

Le monde a de fort grands défauts;
Ne craignez pas que je l'excuse.
Il est méchant, léger et faux:
Il trompe, il séduit, il abuse,
Il est l'auteur de mille maux;
Mais tel qu'il est, il nous amuse;
Sans cesse il fournit à nos yeux
Mille spectacles curieux.
Sa scène mobile et changeante
Plait même par son changement.
Toujours nouvel événement,
Que son esprit fécond enfante,
Nous réveille agréablement.

LA FAMILLE LEVÊQUE



PREMIÈRE GÉNÉRATION

ROBERT LEVÊQUE ¹

Les descendants de Pierre Levêque et de Marie Caumont de Saint-Sulpice, évêché de Rouen, chef-lieu du département de la Seine Inférieure, France, se sont alliés, en Canada, aux familles Le Chevalier, Auber, Bérubé, Pelletier, Ouellet, Lancagnard, Digé, Morin, Miville, Denis, Grondin, Dionne, Caze, Gagnon, Richard, Potvin, Courcy, Guy, Desjardins, Des Chesnes et autres.

On trouve encore quelques descendants de la plupart de ces familles dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les autres sont ou disparus ou dispersés dans le Canada et les États-Unis.

C'est à Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle que la souche de cette famille s'est implantée. Au dire de M. l'abbé Casgrain, elle y

¹ Les ouvrages et les documents consultés pour ces notes de familles sont: le Dictionnaire généalogique de Monseigneur Cyprien Tanguay (les deux séries), l'Histoire des Canadien-Français, par B. Sulte, l'Histoire de la Rivière-Ouelle, par l'abbé Casgrain, les registres de la paroisse de Sainte-Anne, des actes notariés de la famille Levêque, des manuscrits et autres documents inédits, propriété de M. Alexandre Martin de Sainte-Anne

poussa de profondes racines et étendit ses rameaux un peu partout.

M. l'abbé Casgrain, qui s'est inspiré, par des recherches nombreuses, aux véritables sources de faits incontestables et de connaissances variées, donne des renseignements précis sur plusieurs familles canadiennes.

Il serait assez difficile de trouver ailleurs ce qu'il dit au sujet de la famille Levêque:

«Un des premiers compagnons de colonisation de M. de la Bouteillerie fut Robert Levêque, Charpentier, natif comme lui des environs de Rouen. Il était veuf, probablement avant son départ de France, et avait deux enfants: Nicolas et Charles. Il s'établit à l'extrémité du domaine dont sa terre n'était séparée que par la rivière. Il alla épouser à l'Ange-Gardien, le 22 avril, 1679, Jeanne Le Chevalier, d'origine normande comme lui, fille de Jean Le Chevalier et de Marguerite Romian de la paroisse de Saint-Nicolas, au diocèse de Coutances. Leur nombreuse postérité s'est étendue autour de la terre paternelle qu'un de leurs descendants, M. Charles Levêque, possède encore.

«Cette famille et celle des Gagnon qui est aussi

d'origine normande sont les plus nombreuses de la paroisse, dont elles forment une portion considérable. Elles se sont propagées jusque dans les paroisses environnantes et constituent, ainsi qu'un grand nombre d'autres familles canadiennes, des groupes de population qui ont leur centre et leurs ramifications à l'instar des Clans écossais. Le vieux type normand, avec sa tournure d'idées originales, ses allures franches, un peu brusques, avec sa jovialité et son esprit grognard et écrivain, est reconnaissable aujourd'hui dans ces deux familles aussi bien qu'il y a deux siècles.»

Il ajoute à la page 153, *dans la même histoire d'une paroisse canadienne...* la famille des Gagnon, dont la descendance est la plus nombreuse ici, après celle des Levêque, apparaît pour la première fois dans les registres à la date du 5 juin 1695. Le recensement ecclésiastique de cette année 1878 constate dans la seigneurie, l'existence de cinquante familles de ce nom, formant une population de 363 personnes.

Le Clan des Levêque se compose de 629 individus, distribués en quatre-vingt-douze ménages.

Robert Levêque, né en France en 1641, vint

en Canada en 1676. Il a été inhumé le 11 septembre 1697 à la Rivière-Ouelle, âgé de 56 ans.

Le recensement de 1681 lui donne 40 ans. Il y figure comme charpentier. Son épouse a 36 ans. Les enfants sont Nicolas, 9 ans; Charles, 7 ans; François, 1 an.

Un autre, Pierre-Joachim, né en 1682, épouse à l'Ange-Gardien le 30 juin 1705, Angélique Letartre, fille de Charles Letartre et de Marie Maheu. Il fut inhumé à la Rivière-Ouelle en novembre 1759.

Joseph, né le 11 décembre 1684, baptisé le 6 janvier 1685, par l'abbé Pelmelnaud, épousa Marie-Angélique Meneux Lemenu Chateaucuf, fille de Jacques et de Marguerite Lepreuvier de la Rivière-Ouelle (26 novembre 1704). Son acte de baptême est le deuxième dans les registres de la Rivière-Ouelle. Il décède le 12 février 1755 au même endroit.

Marguerite-Jeanne Lechevalier fit un veuvage d'un an et sept mois après lequel elle épousa Jean-Baptiste Deschamps, premier seigneur de la Rivière-Ouelle, qui fut inhumé en sa paroisse, le

16 décembre 1703, à l'âge de 57 ans. Redevenue veuve, elle vécut jusqu'au 25 novembre 1706.

Les enfants de Pierre Joachim Levêque et de Angélique Letartre sont:

Marguerite-Jeanne (13 avril 1706), mariée à Alexandre Dubé à la Rivière-Ouelle (1727), fils de Louis et de Marie-Angélique Boucher.

Geneviève (12 mai 1707), mariée à la Rivière-Ouelle, (1723) à Louis Hudon, fils de Pierre et de Marie Gobeil; elle est inhumée le 13 mai 1770, à la Rivière-Ouelle.

Pierre-Joachim (30 octobre 1718), marié à la Rivière-Ouelle (6 février 1736), à Marie-Anne Bouchard, fille de Pierre et de Marie-Anne Bourassa. En seconde noce, elle épousa (26 juillet 1748) Guillaume Miville.

Jean-Baptiste (9 avril 1710): premier mariage à Rimouski, à Geneviève Côté (13 février 1736): deuxième mariage (26 avril 1762) à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Marie-Josephite Bois; troisième mariage (7 janvier 1764) à la Rivière-Ouelle, à Marie-Angélique Miville, fille de François-Pierre Miville dit Deschênes et de Marie Paradis; qua-

trième mariage à Marie-Françoise Bouillon. Sa sépulture a lieu à la Rivière-Ouelle, le 5 mai 1784.

Marie-Angélique (23 novembre 1711), mariée à Louis-Charles Hudon (1727).

Joseph (16 mars 1713).

Joseph (28 février 1714). (S. 1716).

Jean-Bernard, marié à Kamouraska, à Élisabeth Michaud, fille de Louis et de Françoise Levasseur (1718).

Joseph-Antoine (2 avril 1707) : premier mariage (8 janvier 1748) à Kamouraska, à Geneviève Autin; second mariage (3 mai 1762), à Isabelle Dubé, de la Rivière-Ouelle, décède le 23 juillet 1782.

Marie (29 octobre 1719), baptisée à Sainte-Anne, mariée (21 novembre 1741) à Charles Michel Dupéré de la Rivière-Ouelle.

Louis-Charles (1721) : premier mariage (24 novembre 1749) à Marie-Josephte Hudon, fille de Jean-Baptiste Hudon et de Angélique Gagnon de la Rivière-Ouelle; deuxième mariage (15 novembre 1756) à Marie-Josette Autin, fille de Joseph II et de Félicité Miville de la Rivière-Ouelle.

Brigitte (1728) : premier mariage (16 novembre

1744) à Léon Chapais, fils de Léon Chapais et de Julienne-Murie de Bressé, diocèse d'Avranches, Normandie; deuxième mariage (8 novembre 1756) à Jacques Colin, de la Rivière-Ouelle. Elle décède à la Rivière-Ouelle, le 25 janvier 1760.

Les enfants de Joseph Levêque et de Marie-Angélique Meneux sont:

François (11 septembre 1707), marié (13 février 1736) à Rimouski, à Marguerite Guéret-Dumont. Ils eurent neuf enfants: Joseph (5 février 1737), Marie-Joseph, François, Marguerite, Joseph-Marie, Marie-Joseph, Joseph, Catherine, Pierre (1744).

Jean-Baptiste (1708 et inhumé le 22 septembre 1709).

Marie-Madeleine (29 septembre 1710), mariée (10 novembre 1732) à la Rivière-Ouelle, à François, fils de Pierre Bérubé et de Geneviève Dancoffe. (S. 1781, 24 janvier).

Marie-Angélique (31 octobre 1712), mariée (21 février 1735) à Étienne Gauvin, fils d'Étienne Gauvin et de Anne Bultet de Lorette.

Marie-Joseph (14 septembre 1714), mariée (22

novembre 1734) à la Rivière-Ouelle, à Jean-Baptiste, fils de Guillaume Paradis dit Des-Roches et de Catherine Hudon dit Beaulieu.

Geneviève (7 novembre 1716).

Joseph (6 avril 1718), marié à Geneviève Caron.

Jean-Baptiste (6 avril 1718): premier mariage (27 avril 1739) à la Rivière-Ouelle, à Angélique Pelletier, fille de François Pelletier et de Marie-Madeleine de Lavoye; deuxième mariage (24 juillet 1743) à Saint-Thomas, à Marie Marthe, fille de Louis-Augustin Michon et de Marthe Blanchet.

François (1720), marié à Marguerite Dumont.

Pierre-Bernard (8 avril 1721): premier mariage (5 juin 1747) à Marie-Joséphine Choret, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Anne Ouellet de Kamouraska; deuxième mariage (21 avril 1752) à Magdeleine Bérubé, fille de Mathurin et de Marie-Angélique Miville, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

FRANÇOIS-ROBERT LEVÊQUE, FILS DE ROBERT LEVÊQUE ET DE JEANNE CHEVALIER

Il a été baptisé à l'Islet, le 14 février 1680. Le lieu de sa naissance est la Rivière-Ouelle.

Le fait qu'un enfant né à la Rivière-Ouelle a été baptisé dans un autre endroit, à l'Islet, par exemple, s'explique facilement par l'état des missions desservies très irrégulièrement par un seul prêtre. Dès que le missionnaire arrivait dans un lieu, les colons s'y rendaient pour avoir les secours de son ministère. Souvent les actes de baptêmes étaient enregistrés en différentes places, tout en tenant compte de l'endroit où était né l'enfant—pourvu que ce fût dans le parcours des missions.

Les registres de la Rivière-Ouelle ne furent ouverts que le 3 janvier 1685, par l'abbé Pelmelnaud, et le premier acte de baptême inscrit fut celui de Thérèse-Louise Grondin, fille de Jean Grondin de la Grande-Anse. Ce François-Robert Levêque contracta mariage à la Rivière-Ouelle, avec Marie-Charlotte Auber, le 7 novembre 1701.

Celle-ci, née à Château-Richer, le 31 janvier 1683, était la fille de Félix Auber et de Claire-Françoise Thibault.

Leur origine toute canadienne en fait les premiers ancêtres canadiens de ce nom. Aucun dans la famille ne les a surpassés en âge.

François-Robert fut inhumé à Sainte-Anne, le 8 octobre 1765, à l'âge de 85 ans, 7 mois et 24 jours et son épouse l'avait été à la Rivière-Ouelle, le 26 mars de la même année, à l'âge de 82 ans, 1 mois, 25 jours.

Dix-huit ans après leur mariage, ils firent l'acquisition de quelques terrains, dans la seigneurie de Lapocatière, qui, passant de père en fils, sont devenus par transactions en ces derniers temps, les propriétés de MM. Joseph Grondin, feu Benjamin Levêque, Ernest Levêque et feu Eusèbe Auctil (fils).

L'acte de vente faite à Québec par Maître Jean-Étienne Dubreil, notaire royal, se résume ainsi : Le trente octobre 1728, Sieur Pierre Ruelle D'auteil, seigneur de la Molière (III), époux de Dame Charlotte Piot de Langloiserie, fils de François-Magdeleine Fortuné, Chavalier Ruelle,

seigneur D'auteil et de Mouceaux, époux d'Anne Juchereau, veuve en première noce de François Pollet, premier seigneur de Lapocatière, vend au Sieur François-Robert Levêque II, habitant de la Rivière-Ouelle, huit arpents et demi de terre de front sur quarante-deux de profondeur dans la seigneurie de Lapocatière, bornés au nord au fleuve Saint-Laurent au sud au 2ième rang, au nord-est au Sieur de Gaspé, au sud-ouest à Pierre Soucy, pour le prix de 1200 francs, appartenant au vendeur par acte sous signature privée de F.-M.-R. D'auteil, Ecr, Sieur de Mouceaux, son père.

Fait à Rochefort le 24 avril 1722.

Trois ans plus tard, le 26 octobre 1731, ils font donation de la partie ouest de cette terre — 6 arpents et 8 perches à leur fils François-Robert — et celui-ci renonce à tous droits qu'il a et peut avoir sur leurs propriétés de la Rivière-Ouelle.

Cette donation fut faite à Québec en l'étude de Maître Pingret, notaire royal.

Leurs enfants sont :

Marie-Jeanne, née en 1702, se marie à Joseph, né à la Rivière-Ouelle en 1695, fils de Jean Miville

Deschènes et de Madeleine Dubé; celui-ci meurt à la Rivière-Ouelle, le 31 juillet 1780, à l'âge de 85 ans, 3 mois, 14 jours. Elle, décède au même lieu, le 20 avril 1782, âgée de 79 ans, 5 mois, 20 jours.

François-Robert, né à la Rivière-Ouelle, le 24 novembre 1704. Il se marie à la Rivière-Ouelle le 4 mai 1734 à Marie-Angélique, née vers 1713, fille de Mathurin Bérubé et d'Angélique Miville, de la Rivière-Ouelle. Il meurt à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 17 juin 1777, âgé de 72 ans, 7 mois et 23 jours. Elle décède au même lieu, le 13 décembre 1784, âgée de 71 ans.

Bernard, né à la Rivière-Ouelle, le 7 mars 1706, décède jeune.

Marie-Ursule, née à la Rivière-Ouelle, le 24 février 1707, Elle se marie à la Rivière-Ouelle en 1728 à Pierre Plourde, né au même lieu, le 21 août 1701, fils de René Plourde et de Jeanne-Marguerite Bérubé. Elle meurt à la Rivière-Ouelle le 28 septembre 1771, âgée de 70 ans, 1 mois, 7 jours.

Marie-Joseph naît à la Rivière-Ouelle le 28 septembre 1708. Il se marie le 10 novembre 1733, à Rimouski, à Marie Côté, fille de Jean-Baptiste Côté et de Françoise-Charlotte Choret; il meurt

à la Rivière-Ouelle, le 30 juin 1785, à l'âge de 76 ans, 11 mois et 2 jours.

Marie-Madeleine naît à la Rivière-Ouelle, le 20 avril 1710. Elle se marie à la Rivière-Ouelle en 1733 à Pierre Bérubé, né à la Rivière-Ouelle, le 23 juin 1710. Il était le fils de Pierre Bérulé et de Geneviève Dancosse. Elle décède à la Rivière-Ouelle à l'âge de 53 ans, 9 mois et 21 jours, le 11 février 1764, et son mari meurt au même lieu, à l'âge de 49 ans et 9 mois, le 20 mars 1760.

Jean-Baptiste naît, à la Rivière-Ouelle, le 12 février 1712, son premier mariage a lieu à la Rivière-Ouelle, le 18 juillet 1736, à Marie-Josette Bérubé, née à la Rivière-Ouelle, le 18 juillet 1736 Bérubé, née à la Rivière-Ouelle, le 6 novembre 1713, fille de Mathurin Bérubé et Angélique Miville. Elle décède à la Rivière-Ouelle, le 5 mai 1777, âgée de 63 ans et 6 mois. Il se remarie au même lieu, le 14 octobre 1777, à Geneviève Martin, fille de Pierre-Mathurin et de Françoise Lebel. Lorsqu'elle fut baptisée à la Rivière-Ouelle en 1732, elle était âgée de 21 jours.

Marguerite, née à la Rivière-Ouelle, le 5 novembre 1713. Elle se marie au même lieu, le 25

novembre 1738, à Jean Anctil qui naît le 25 janvier 1708, fils de Louis Anctil et de Fontaine de Décé Diocèse d'Abranches, Basse Normandie. Elle meurt à Sainte-Anne le 12 août 1806 à l'âge de 92 ans, 9 mois et 28 jours, et son mari décède aussi au même endroit, le 24 novembre 1787, âgé de 79 ans et 3 mois.

André, né à la Rivière-Ouelle le 10 janvier 1720, meurt le 23 janvier 1720.

Dominique, né à la Rivière-Ouelle en 1721. Son premier mariage, le 19 juillet 1745, eut lieu à la Rivière-Ouelle à M.-Dorothee Bérubée, née à la Rivière-Ouelle, en 1728, fille de Pierre et de Geneviève Dancosse. Elle décède à la Rivière-Ouelle, le 3 février 1755. Son deuxième mariage eut lieu au même endroit le 14 février 1757, avec Marie-Anne Dionne, née à Sainte-Anne, le 7 octobre 1735, fille d'Antoine et de M.-A. Lizot.

Louis, né à la Rivière-Ouelle 1723. Il se marie au même lieu, le 19 février 1748, à Anne-Angèle Dubé, née en 1731. Elle était la fille d'Augustin et de Marie-Anne Soucy. Il se remarie à Sainte-Anne, le 24 novembre 1777 à Marie-Josephte Mignier, fille de Michel et Marguerite Pelletier.

Il est décédé à la Rivière-Ouelle, le 1er avril 1760, âgé de 49 ans.

Marie-Charlotte se marie à la Rivière-Ouelle, le 11 février 1749, à Pierre Bérubé, fils de Mathurin et d'Ang. Miville. Elle se remarie au même endroit, le 17 janvier 1763, à Pierre Soucy, né à Sainte-Anne, le 11 octobre 1737, fils de Joseph et de Madeleine Mignier.

Les enfants de Jean-Baptiste Levêque et de Marie-Josephte Bérubé.

Marie-Jos., née à la Rivière-Ouelle, le 26 janvier 1739.

Pierre, né à la Rivière-Ouelle, le 17 mars 1740, il se marie à Sainte-Anne, le 8 janvier 1770, à Marie-Josephte Dionne, née à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 5 mars 1746, fille d'Antoine et de M.-J. Lizotte.

Basile, née à la Rivière-Ouelle, le 9 février 1742, il se marie à la même place, le 22 octobre 1766, à Marie-Josephte Morin, née à Saint-Roch le 13 avril 1749, fille de Pierre Roch et de Marie-Josephte Hudon.

Charles, né à la Rivière-Ouelle, le 2 mars 1743,

J. Bérubé

il se marie au même lieu, le 16 janvier 1769, à Catherine Hudon née, à la Rivière-Ouelle, le 13 novembre 1748, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Catherine Dubé.

Marie-Louise, née à la Rivière-Ouelle, le 18 octobre 1744, son premier mariage eut lieu à la Rivière-Ouelle, le 24 novembre 1766, avec Et. Malenfant et son deuxième au même endroit, le 26 novembre 1781, avec Pierre Chouinard.

Louis, né à la Rivière-Ouelle, le 29 avril 1746, il se marie à la Rivière-Ouelle, le 10 janvier 1780, à Rose Hudon, née à la Rivière-Ouelle le 15 mars 1752, fille d'Antoine et de Marie-Françoise DeLavoye.

Marie-Anne, née à la Rivière-Ouelle, le 8 février 1748, elle se marie à la même place, le 16 janvier 1775, à André Mingui.

Joseph-Toussaint, né à la Rivière-Ouelle, le 1er novembre 1749, il se marie au même lieu, le 3 février 1777, à Madeleine Hudon née à la Rivière-Ouelle, le 4 février 1752, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Charlotte Dubé.

Jean-Baptiste, né à la Rivière-Ouelle, le 2 avril 1751, il se marie au même lieu, le 26 janvier 1770,

à Marie-Modeste Hudon, née à la Rivière-Ouelle, le 19 juin 1758, fille d'Antoine et de Marie-Françoise DeLavoye.

Jean-Baptiste-Pierre, né à la Rivière-Ouelle, le 9 octobre 1753, il se marie à la Rivière-Ouelle, le 11 janvier 1779, à Catherine Plourde née à la Rivière-Ouelle, le 6 janvier 1759, fille de Joseph et de Marie-Catherine Lizotte; elle meurt à Saint-Roch, le 21 février 1783, âgé de 24 ans, 1 mois et 15 jours; son deuxième mariage eut lieu le 14 octobre 1787, à Geneviève Martin, veuve de Claude Bonhomme dit Beaupré.

Anonyme, né à la Rivière-Ouelle, le 9 novembre 1754.

Les enfants de Dominique Levêque et de Marie-Dorothée Bérubé sont:

Marie-Madeleine, née le 8 avril 1746, morte à la Rivière-Ouelle, le 18 novembre 1759.

Anonyme, né à la Rivière-Ouelle et mort au même lieu, le 8 décembre 1746.

Marie-Dorothée, née à la Rivière-Ouelle, le 14 février 1749, elle se marie au même endroit, le 15 janvier 1770, à Gervais Dionne, né à Sainte-Anne-

de-la-Pocatière, le 16 janvier 1740, fils d'Antoine et de Marie-Anne Lizotte.

Dominique, né à la Rivière-Ouelle, le 16 décembre 1747.

Marie-Catherine, née à la Rivière-Ouelle, le 24 février 1751, elle se marie au même endroit, le 2 mars 1778 à Pierre Bérubé né à la Rivière-Ouelle, fils de Mathurin et de Marie-Angélique Miville.

Joseph-Marie, né à la Rivière-Ouelle, le 28 octobre 1752, il se marie à la Rivière-Ouelle, le 9 novembre 1778 à Thècle Jeanbard.

Hilarion, né le 8 janvier, il mourut à la Rivière-Ouelle, le 5 avril 1755; son deuxième mariage fut avec Marie-Anne Dionne; leurs enfants sont:

Marie-Anne, née à la Rivière-Ouelle, le 24 octobre 1757, elle se marie à la Rivière-Ouelle, le 24 juin 1782, à Basile Lebieux.

Clément, né à la Rivière-Ouelle, le 12 février 1759, il se marie au même endroit, le 19 juillet 1785, à Marie-Anne Bérubé.

Marie-Rosalie, née à la Rivière-Ouelle, le 9 novembre 1760.

Maurice, date et lieu de naissance inconnu; mourut à la Rivière-Ouelle, le 23 août 1771 (noyé).

Zacharie, date, lieu de la naissance et du décès inconnus.

Jean-François, né en 1763, marié en novembre 1791 à Marie-Angélique Hudon.

Les enfants de Joseph-Marie Levêque et de Marie Coté sont :

Charles-Joseph, né le 9 janvier 1735, et décédé le 30 janvier 1735.

Joseph (4 novembre, 1736) premier mariage à Marie-Louise Maurais, deuxième mariage à Marie-Ursule Fortin.

Jean-Baptiste décède jeune.

Léon-François (26 décembre 1739) premier mariage Rivière-Ouelle, 14 janvier 1765 à Madeleine Fortin, deuxième mariage à Marie-Anne Morneau, troisième mariage Rivière-Ouelle, 3 mars 1783 à Magdeleine Lamarre.

Dominique (13 mars 1749), marié à la Rivière-Ouelle, le 15 février 1779 à Marie-Anne Dubé, baptisée à Berthier le 28 juillet 1749 fille de Joseph et de Marguerite-Barbe Cloutier.

François (27 mai 1743) Rivière-Ouelle.

Pierre (31 juillet 1744) Rivière-Ouelle.

Marie-Joseph (9 mars 1747), premier mariage 27 février 1775 à Joseph-Boucher, Rivière-Ouelle; deuxième mariage, Joseph-Marie Jeanbard, 9 novembre 1778, Rivière-Ouelle.

François-Marie (18 mai 1748) Rivière-Ouelle.

Louis (11 décembre 1751)

Benoit (13 décembre 1752) Rivière-Ouelle, marié le 15 janvier 1776 à Marie Lebreux.

Marie-Thérèse (3 mars 1755) Rivière-Ouelle.

Marie-Magdeleine (30 juin 1757)

Ignace (1763) Rivière-Ouelle, marié le 20 octobre 1786 à Marie-Joseph Maurais.

TROISIÈME GÉNÉRATION

FRANÇOIS-ROBERT LEVÊQUE, FILS DE FRANÇOIS-ROBERT LEVÊQUE ET DE CHARLOTTE AUBER.

Il est né à la Rivière-Ouelle, le 24 novembre 1704, Le 4 mai 1734, il épousa à la Rivière-Ouelle, Marie-Angélique Bérubé, née en 1713, fille de Mathurin Bérubé et d'Angélique Miville de la Grande-Anse, dans la seigneurie de la Pocatière.

Deux actes qu'il signe la même année 1733, l'un, le 8 mai et l'autre, quelques mois plus tard, le

font figurer comme habitant de la Grande-Anse. Ils ont donc pris possession sans retard de la propriété qui leur avait été léguée.

Les restes de ces deux ancêtres reposent dans le premier cimetière de Sainte-Anne, près de Saint-Roch.

François-Robert Levêque fut inhumé, le 17 juin 1777, à l'âge de 72 ans, 7 mois, 23 jours et son épouse le fut, le 13 décembre 1784, à l'âge de 71 ans.

Leurs enfants sont:

Marie-Angélique, née à la Rivière-Ouelle le 19 février 1735, elle se marie à Sainte-Anne, le 10 juin 1756, à Pierre Lancognard dit Santerre, veuf de Marie-Madeleine Dubé, elle meurt à Sainte-Anne le 24, janvier 1762, âgée de 26 ans, 11 mois, 5 jours.

Marie-Véronique naît, le 14 septembre 1736, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière; elle se marie à Ste-Anne, le 30 janvier 1763, à Jean Digé de Toulon, Diocèse d'Avranches. fils de Jacques Digé et de Jeanne Augé.

Elle décéda à Sainte-Anne, le 3 mars 1810, âgée de 73 ans, 6 mois et 19 jours. Son époux meurt

au même endroit le 14 juillet 1813 âgé de 76 ans.

Joseph-François naît à Sainte-Anne, le 26 juillet 1738, il se marie au même lieu, le 30 août 1763, à Marie-Josephte Ouellet, née à Sainte-Anne, le 9 février 1745, fille de Joseph-François Ouellet et de Marie-Françoise Oirois. Elle meurt à Sainte-Anne, le 13 juin 1807, âgée de 62 ans, 4 mois, 4 jours; et son époux, le 25 février 1822, à l'âge de 83 ans, 7 mois.

Jean-Baptiste, né à Sainte-Anne, le 17 mars 1740.

Joseph-Marie, né à Sainte-Anne, le 30 décembre 1741.

Pierre, né à Sainte-Anne, le 3 mai 1744; il se marie au même lieu, le 15 janvier 1770, à Marie Morin, née à Saint-Roch vers 1745, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Barbe Pelletier.

Louis-Isidore, né à Sainte-Anne, 18 mai 1746, il se marie à la même place, le 22 février 1773, à Madeleine Pelletier, fille de Joseph Pelletier et de Madeleine Soucy; meurt à Saint-Roch.

Marie-Geneviève, née à Sainte-Anne, le 10 juin 1748, se marie au même lieu à Charles Miville dit Deschênes, veuf de Charlotte Dubé de Saint-

Roch, le 8 juillet 1782, fils de Benoît et de Josephite Pelletier.

Elle meurt à Sainte-Anne, le 19 octobre 1807, âgée de 59 ans, 4 mois, 9 jours.

Marie-Thérèse, née le 26 mars 1751, mariée à Sainte-Anne, le 18 novembre 1771, à François-Maurice, né à Saint-Roch 10 avril 1746, fils de Jean-Baptiste Morin et de Marie-Barbe Pelletier.

Germain, né le 1er septembre 1753.

Benjamin, né vers 1759, il se marie à Sainte-Anne, le 22 novembre 1782 à Marie-Charlotte Ouellet, née le 30 août 1764, fille de Pierre Ouellet et de Marie-Charlotte Deschamps. Il décède à Sainte, Anne le 30 juin 1840, à l'âge de 81 ans, et son épouse décède au même lieu, à l'âge de 95 ans, 4 mois et 17 jours, le 16 janvier 1860.

Les enfants de Jean-Baptiste Levêque et de Josephite Bérubé sont:

Jean-François, né à la Rivière-Ouelle, le 4 août 1737, il se marie au même lieu le 18, janvier 1762 à Louise-Geneviève Perrot, née à la Rivière-Ouelle, le 27 juillet 1739, fille de Barthélemy-François et de Dorothee Brisson.

Par un acte passé à Sainte-Anne, devant Maître

Joseph Dionne, notaire royal, le 1er janvier 1776, ils donnent à leur fils, Germain Levêque, 2 arpents et 2 perches de terre étant une partie de celle-ci devant décrite, tenant au nord-est, à Joseph-François Levêque, au sud-ouest, à Benjamin Levêque, ses frères.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

GERMAIN LEVÊQUE, FILS DE FRANÇOIS-ROBERT
LEVÊQUE ET DE ANGÉLIQUE BÉRUBÉ.

Il est né le 23 août 1753, en la paroisse de Sainte-Anne. C'est au même lieu que le 1er février 1776, il prit pour épouse Josephte Pelletier, née en 1759, fille de Joseph Pelletier et de Josephte Paradis. Dieu avait déjà compté les jours de cette alliance qui dura un an et quelques jours; son unique enfant du nom de Germain, né le 24 avril, la précéda de sept jours dans la tombe. Elle décéda à l'âge de 19 ans, le 8 mai 1777.

Deux ans et sept mois s'écoulèrent et le 18 novembre 1779, il épousa à Saint-Roch-des-Aulnaies Marie-Anastasie Ouellet, fille de François-Zacharie

Ouellet et de Marie-Anne Ayot, de Sainte-Anne. (Comme sa première épouse, elle était née en 1759.)

Ils eurent treize enfants dont quatre, Marcelline, Germain, Exsupire, Victoire, moururent dès le bas âge.

Les autres sont :

Anastasie, baptisée à Sainte-Anne, le 28 avril 1782. Elle se marie le 29 octobre 1801, en la même paroisse, à Joseph Denis dit Quimper, fils de Pierre-Denis et de Geneviève Michaud.

Elle décède à l'âge de 68 ans, à Sainte-Hélène en 1850. Elle a été inhumée à Saint-Paschal.

Pierre, baptisé le 28 juin 1784, dont l'épouse, Marie-Geneviève Grondin, baptisée le 26 janvier 1791, fille de Pierre Grondin et de Victoirine Emond, est morte accidentellement, le 5 février 1818, à l'âge de 27 ans et 10 jours. Son mariage avait été célébré le 12 août 1811.

Il convola en seconde noce, le 18 juillet 1820, avec Scholastique Cazes, fille d'Antoine Cazes et de Scholastique Miville. Son décès eut lieu le 18 octobre 1833. Il avait 49 ans, 3 mois, 9 jours.

La veuve épousa, le 23 août 1836, Jean-Marie Gagnon veuf de Josephte Dionne, de la paroisse

de Saint-André. Ils sont décédés, lui, le 28 décembre 1861, à l'âge de 71 ans, elle, le 16 mai 1859, à l'âge de 66 ans, 10 mois, 17 jours.

Marie-Archange, est née le 2 avril 1786, et se marie à Joseph-Marie Pelletier, le 19 mai 1806, fils de Joseph Pelletier et de Marie Angélique Lancognard. Son décès a lieu le 15 janvier, à l'âge de 31 ans, 9 mois, 13 jours.

Joseph-Marie Pelletier se remarie le 1er juin 1819, à Marie-Anne Poitvin, née à Sainte-Anne, le 16 février 1791, fille de Joseph Poitvin et de Marie Hudon. Ils vont résider à Saint-Roch, où il meurt, le 22 septembre 1846, à l'âge de 61 ans et 10 mois. Elle décède au même lieu le 12 novembre 1871 à l'âge de 90 ans, 8 mois, 2 jours: tous deux sont inhumés à Sainte-Anne.

Marie-Angélique, née à Sainte-Anne, le 6 juillet 1789, elle épouse au même lieu, Honoré Dionne, né le 17 juin 1776, fils de Maurice Dionne et de Madeleine Dubé. Celui-ci était veuf de Marie-Charlotte Pelletier. Il a 69 ans, 10 mois, 8 jours, quand il décède à Sainte-Anne, le 26 avril 1846. Elle a 72 ans, 10 mois, 20 jours à son décès au même lieu, le 26 mai 1867.

Germain, (tel qu'indiqué au chapitre suivant.)

Marie-Louise. Elle naît le 29 décembre 1793. Elle épouse, à Sainte-Anne, Auristibule Richard de la Rivière-Ouelle, veuf (en première noce) de Geneviève Guy et en deuxième noce de Marie-Véronique Saint-Laurent. Elle décède le 12 décembre 1874, à l'âge de 80 ans, 11 mois, 13 jours; tous deux ont été inhumés à la Rivière-Ouelle.

Geneviève, née à Sainte-Anne le 18 janvier 1798. Hilaire Bérubé l'épouse le 16 octobre 1830. Il était né le 16 décembre 1785. Sa mère est Charlotte Hudon, son père, Henri Bérubé, veuf de Julienne Dionne. Ils sont décédés à Sainte-Anne, lui, le 16 avril 1857, à l'âge de 71 ans, elle, le 20 avril 1877, âgée de 79 ans.

François, né le 23 avril 1801; il épouse le 16 octobre 1830, Marie-Séraphine Grondin, née le 13 avril 1807, fille de Pierre Grondin et de Victoire Émond. Il décède le 27 septembre 1836 à l'âge de 35 ans et 5 mois.

Eile épouse, le 14 juillet 1837, Hyacinthe Lemièr dit Courcy, né le 10 octobre 1814, fils de Benoît Courcy et de Marie-Marguerite Levêque. Il a

68 ans quand il décède, le 5 octobre 1882, elle, a 59 ans, à son décès, le 22 décembre 1866.

Marie-Théotice, née à Sainte-Anne et baptisée à la Rivière-Ouelle, a épousé, à Sainte-Anne, Honoré Dionne, fils d'Honoré Dionne et de Charlotte Pelletier. Tous deux sont décédés et inhumés à Saint-Georges-de-Cacouna.

C'est à l'âge de 72 ans, le 22 novembre 1825, que Germain Levêque (le père de tous ces enfants,) reçut la sépulture à Sainte-Anne. Son épouse, à l'âge de 50 ans, avait été inhumée dans le même lieu, le 4 novembre 1819.

CINQUIÈME GÉNÉRATION

GERMAIN LEVÊQUE, FILS DE GERMAIN LEVÊQUE
ET D'ANASTASIE OUELLET

Germain Levêque est né à Sainte-Anne, le 22 janvier 1792. Son épouse, Salomé Dionne, est née au même lieu, le 13 janvier 1791. Elle était la fille d'Antoine Dionne et de Salomé Miville. Leur mariage fut célébré, le 8 janvier 1820. Après quelques mois passés à la maison paternelle, ils

s'établirent sur une terre qu'ils possédaient à la Rivière-Ouelle et qu'ils échangèrent deux ans plus tard pour les propriétés de Joseph Gagnon, fils de Noël Gagnon, à la Montagne (à Thiboulot).

Il y avait là plusieurs familles bien établies: celles de François, d'Alexis et de Firmin Thiboulot, qui furent probablement les premiers colons avec les familles d'Étienne et d'Augustin Lemieux.

Chacune d'elles possédait de bons lopins de terre très fertile où elle faisait d'abondantes récoltes de légumes et de toute espèce de grains.

Germain Levêque vécut dans l'intimité de ces familles que Dieu semblait bénir d'une manière particulière par de nombreux enfants. Lui-même en eut dix dont voici les noms:

Pierre, (tel qu'indiqué au chapitre suivant).

Henriette, née le 1er janvier 1823, mariée à Jean-Pierre Ouellet, décédée et inhumée à la Rivière-Ouelle, le 1er mai 1903. Lui, décède le 2 septembre 1893.

Octavie, née en novembre 1824, mariée le 24 novembre 1846 à Jérémie Pelletier, et remariée à Alexandre Dionne, le 24 juillet 1860. Ce dernier mariage a été célébré le 24 juillet 1860. Elle est

décédée le 30 novembre 1897, âgée de 73 ans.

Théophile, né le 9 mars 1826, marié le 18 novembre 1851, à Prescille Boucher, remarié à Sainte-Louise, le 8 avril 1888, à Philomène Pelletier, décédé le 22 juin 1894.

Virginie, née en 1828, mariée le 26 novembre 1824, à Jean-Marie Ouellet.

Germain, né en 1830, arrivé à Madawaska en 1850, marié à Nathalie Cyr en 1853, décédé le 4 novembre 1870.

Adèle, née le 26 août 1833, mariée à Louis Petit dit St-Pierre, décédée le 18 octobre 1863.

Joseph, né le 27 avril 1835, décédé le 25 mai suivant.

Honoré, né le 30 octobre 1836, marié à Saint-Pacôme, le 21 janvier 1859, à Zoé Plourde; remarié 7 février 1865, à Victoria Bouchard.

Aglacé, née le 17 avril 1838, mariée le 7 mars 1859, à David Thiboulot.

Les enfants de Germain Levêque et de Nathalie Cyr sont:

Fortunat, époux de Edithe Albert, né en 1854 et décédé en 1881: Édithé, épouse de Gilbert

Ouellet; Marie, épouse de François Albert; Virginie, épouse de Éloi Michaud; Germain, époux de Julie Bouchard; Damase, époux de Élise Cyr; Honoré, époux de Édith Albert; Catherine, épouse de François Michaud, représentant de Frencheville à la Législature, 1890-1899

SIXIÈME GÉNÉRATION

PIERRE LEVÊQUE, FILS DE GERMAIN LEVÊQUE ET
DE SALOMÉE DIONNE

Il est né le 29 juin 1822.

C'est à Sainte-Anne, qu'il épousa Olympe Ouellet, le 8 juillet 1845, fille de François Ouellet et de Marie Priscille Gagnon dit «Belles-Isles». Elle est née, le 21 octobre 1828. Sa généalogie est dans la famille de René Ouellet.

Leurs enfants sont:

François, né le 17 août 1847; Pierre, né le 7 août 1849, décédé le 17 octobre 1867; Joseph, né le 17 août 1851; Edmire, née le 31 mai 1853; Marie-Élisabeth-Clara, née le 23 décembre 1856, décédée le 2 juin 1875; Luc, ¹ né le 26 juillet 1858;

¹ Orlov né prêtre le 7 juin 1884

Marie-Nathalie, née le 24 novembre 1860; décédée le 15 novembre 1881; Gaudelie, née le 21 juillet 1862; Léon, né le 13 juin 1867.

SEPTIÈME GÉNÉRATION

François épousa, à la Rivière-Ouelle, Marie Desjardins, fille de Martial Desjardins, le 13 avril 1874. Il décéda le 8 avril 1880.

Joseph épousa Aimée Guy, fille de Adolphe Guy et de Olympe Pelletier, à Sainte-Anne, le 3 avril 1883, et décéda le 1er mai 1898.

Leurs enfants sont:

Marie-Louise, née le 18 mars 1884; Lorenzo, né le 10 avril 1886; Delima, née le 25 avril 1887; Ernest, né le 4 juillet 1889; Michel, né le 29 septembre 1891; Marie-Anna, née le 7 février 1893; Claire, née le 25 février 1895; Eugénie, née le 30 mars 1897; Joseph, né le 26 septembre 1898.

Edmire épousa, le 21 février 1871, Auguste Guy, fils de Antoine Guy et de Césarée Bérubé. Il décéda en mai, 1906.

Leurs enfants sont:

Alice, née le 17 janvier 1872, décédée le 25 décembre 1875; ¹ Hermanse née le 26 avril 1873; Joseph né le 6 août 1874; Antonia née le 1er juillet 1876; Auguste, né le 28 mars 1878; Georges né le 1er juillet 1879; Rose-Anna, née le 13 août 1881; Nathalie,² née le 15 octobre 1882; Rose de Lima, née le 8 mai 1884; Alexina, née le 24 octobre 1885; Ernest, né le 21 mars 1887, décédé le 30 septembre 1889; Marie-Anna, née le 1er septembre 1888; décédée le 25 septembre 1900; Athanase, né le 2 mai 1890; Alice, née le 23 avril 1892; Grégoire, né le 12 mars 1894, décédé à l'âge de 3 mois; Marie, née le 16 avril 1897.

Godolie épousa, à Sainte-Anne, Armand Deschênes, fils de André Deschênes et de Luce Dumais, le 21 juillet 1880.

Leurs enfants sont:

Adrienne-Marie-Adélia, née le 11 juin 1881; Marie-Venant-Alice, née le 22 mai 1882; Marie-Lucia-Laure-Alexandrine, née le 29 avril 1883;

¹ Elle entre chez les Sœurs de la charité à Québec au mois d'août 1894 et s'appelle Sr. Ste Célestine; sa profession à lieu en août 1901

² Elle entre au noviciat des Sœurs de la Charité (Québec) au mois d'août 1900 et sa profession a lieu le 15 août 1907.

Joseph-Arthur-Armand, né le 2 juillet 1885; Joseph-Thomas-Ernest, né le 28 octobre 1886, décédé le 28 octobre 1894; Marie-Godelie, née et décédée le 3 septembre 1888; Joseph-André-Lucien, né le 4 juin 1891.

Léon épousa, à Sainte-Anne, Marie Dionne, fille de Antoine et de Éloïse Michaud, le 11 janvier 1888.

Leurs enfants sont:

Pierre, né le 24 mai 1889; Nathalie, née le 3 août 1890, décédée le 11 décembre 1896; Hormisdas, né le 14 décembre 1891; Alphonse, né le 18 janvier 1893; Alice, née le 7 novembre 1894; Clara, née le 30 octobre 1896, décédée le 28 novembre 1896; Joseph, né le 24 novembre 1897; Marie-Anna, née le 12 juillet, 1899; Adrienne, née le 24 septembre 1900; Alphonse, né le 12 avril 1902; Sylvio, né le 19 novembre 1903; Marguerite, née le 22 décembre 1904.

M. L'ABBÉ HENRI DIONNE



NOTES BIOGRAPHIQUES.

RÉVÉREND HENRI DIONNE, CURÉ DE
MADAWASKA.

En 1802, une école fut construite à proximité de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On la plaça en face du presbytère, à l'endroit de l'école d'agriculture d'aujourd'hui. Ce fut la première école et M. Robert Dupont en fut le premier instituteur.

Jusque-là, une personne un peu instruite parcourait les maisons, réunissait les enfants, leur donnait de temps en temps des leçons de lecture et de catéchisme.

La dernière institutrice ambulante fut une demoiselle Dupont, surnommée la «Prussienne».

Les parents donnaient une légère rétribution à ce maître d'école intermittente et tout était dit.

Quelques années après son arrivée à Sainte-Anne, M. le curé Painchaud obtint pour instituteur à l'école du village, M. Lucien Saillant, un ecclé-

siastique du séminaire de Québec, obligé d'interrompre ses études théologiques par défaut de santé. Le jeune Henri Dionne suivit les leçons de cet excellent professeur pendant quelques années, puis il entra au collège de Sainte-Anne, au mois d'octobre 1831, où il fut un élève studieux, sage et pieux. Il possédait une voix remarquable. (Témoignage de ses condisciples et renseignements donnés en 1899 par M. P.-A. Ouellet.)

Ses talents et ses bonnes dispositions l'aidèrent à faire de bonnes études et révélèrent en lui les marques d'une vocation sacerdotale. Dès que son cours fut terminé, le 11 août 1837, il revêtit l'habit ecclésiastique.

Il fut professeur deux ans au Collège de Sainte-Anne et termina ses études théologiques au Séminaire de Québec où il fut ordonné prêtre, le 15 juin 1840.

Bien que Monseigneur Tanguay le fasse demeurer missionnaire à Saint-Basile de Madawaska, il reste avéré par les meilleurs renseignements que le seul poste qui lui fut assigné est Sainte-Luce de Madawaska. Il y demeura depuis 1840 jusqu'au printemps 1860.

Malade, il quitta sa paroisse pour se rendre à Kamouraska, suivre les traitements du Docteur Michaud.

Ni le temps, ni les soins de l'art médical ne purent triompher de la cruelle maladie dont il souffrait. Et c'est à Kamouraska qu'il s'éteignit le 14 mars 1861, âgé de quarante-six ans.

Son corps repose sous le sanctuaire de l'église de Sainte-Anne, du côté de l'épître.

Monsieur le grand-vicaire Gauvreau présida aux funérailles au milieu d'un grand concours de fidèles et d'une vingtaine de prêtres, le 18 mars. Le Collège de Sainte-Anne seul hérita de ses biens.

Devenu prêtre et curé, l'élève sage, pieux et laborieux du collège, n'abandonna pas sa vie de prédestiné. Il s'employa tout entier à remplir avec zèle les fonctions du ministère curial.

Son apostolat fut tout de dévouement pour ses paroissiens qui ont bien voulu le reconnaître et le déclarer ouvertement à son départ de la paroisse.

On peut lire 740 signatures au bas d'une adresse qui lui fut présentée à cette occasion. En voici les points les plus saillants :

« Depuis près de vingt ans, vous travaillez

sans relâche et vous consommez votre vie pour fonder et étendre cette belle paroisse de Sainte-Luce, dont les accroissements ont été rapides, une belle paroisse à Saint-François et une importante mission à Aroostock. La belle et superbe église de Sainte-Luce, celle de Saint-François et la chapelle d'Aroostock sont des monuments de votre zèle autant que de votre charité.

« Tout en vous dévouant sans mesure aux intérêts spirituels de nos âmes par la prédication et l'administration des sacrements en tous temps, en toutes saisons et jusque dans les endroits les plus éloignés de votre immense desserte, vous n'avez pas perdu de vue les intérêts temporels de nos familles.

« Vous avez été notre conseiller dans des occasions délicates et difficiles, vous nous avez défendus dans des circonstances importantes, vous avez marché à notre tête toutes les fois que l'honneur et l'intérêt de vos paroissiens exigeaient votre intervention. Nous savons tout ce que vous avez fait pour nous, nous vous en serons éternellement reconnaissants. En vous, nous perdons un père, un ami, un bienfaiteur... »

M. Dionne répondit à cette adresse en disant : «Sachez, mes amis, que je n'ai pas cessé d'admirer votre belle union, votre respect et votre dévouement pour moi; et je l'admire plus que jamais. En me séparant de vous, je n'aurais jamais cru donner lieu à une manifestation si honorable pour vous, comme pour moi. Je vous avoue aussi que je ne pensais pas qu'il fut si pénible de briser des liens qui nous unissent depuis si longtemps.

«Je vous laisse, mes jeunes amis, mes travaux et mes sacrifices, et je n'emporte avec moi qu'une santé épuisée.

«Je me souviendrai de vous dans mes prières, de votre côté ne m'oubliez pas devant Dieu. Demeurons unis par les liens de la charité, en attendant que nous nous réunissions à jamais dans le ciel. Adieu! Adieu!»

Ces témoignages d'affection donnés avec tant de vivacité et de chaleur n'ont rien de fallacieux.

De part et d'autre, le cœur a parlé, la voix a dicté des sentiments réels. Elle a fait connaître les impressions produites par les faits journaliers.

Jour par jour, heure par heure, les devoirs avaient été remplis fidèlement, les âmes s'étaient

imprégnées de tendresse et d'affection sans même se rendre compte qu'elles jouissaient de la plus pure et de la plus douce intimité. Il n'a fallu rien moins que le moment de la séparation pour faire éclater la plus vive reconnaissance.

Pendant vingt ans, les paroissiens ont vu leur curé à l'œuvre, il a été tout à eux. Ils ont connu son zèle et ses vertus; et pendant vingt ans aussi, M. Dionne a été le témoin de leur bonne volonté, de leur générosité et de leur union. Le *township* de Madawaska et celui de Van Buren ont fait de grands et de rapides progrès durant cette courte période. Les premiers habitants de ces régions furent des Acadiens, qui, lors de la proscription de leur pays, s'étaient réfugiés à Frederictown. On sait comment ils y furent déportés par les Anglais en 1784. Deux fois proscrits, deux fois dépouillés, ils reprirent aussitôt racine comme un de ces arbres vivaces dont il suffit de ficher en terre un tronçon pour les multiplier.

A peine jetée dans ce désert, cette branche acadienne se développa rapidement selon l'habitude de sa race.

Abandonnée de tout le monde dans ces mon-

tagnes désolées où elle se trouvait à plus de vingt lieues de tout pays habité et sans autre communication que le fleuve Saint-Jean, qui compte quatre ou cinq chutes considérables, elle ne s'abandonna point elle-même. Avec l'invincible énergie qu'ils ont montrée partout, les Acadiens se prirent de nouveau à lutter contre la nature et à réformer leurs établissements. Perdus, ignorés, misérables, mais paisibles enfin et à l'abri des persécutions, ces hommes des anciens jours surmontèrent la rigueur du climat comme celle de leurs ennemis, défrichèrent le sol, s'y multiplièrent et relevèrent une troisième fois leurs églises et leurs maisons. Vainqueurs enfin, après tant d'épreuves laborieuses, ils ont vu leurs nombreuses familles conquérir au soleil une place non disputée.

Vers 1830, Bouchette estimait leur nombre à 1,200; en 1844, ils formaient quatre paroisses: Saint-Basile et Saint-François, au nord du Saint-Jean, Sainte-Luce et Saint-Bruno sur la rive sud de ce fleuve, et ils étaient environ 2,600.

Mais à cette date, ces Acadiens n'étaient plus seuls. Beaucoup de Canadiens des Comtés de l'Islet et de Kamouraska, venus d'abord pour

travailler dans les chantiers de bois des négociants américains de l'état du Maine, rencontrant sur leur parcours cette petite colonie acadienne, où ils trouvaient leur religion, leur langue et leurs mœurs, se déterminaient à y prendre des terres et à s'y fixer. En peu d'années, cette colonie se trouva considérablement accrue et de plus de 2,600 qu'étaient les Acadiens en 1844, ils étaient arrivés en 1851 à près de 7,000 âmes, presque également réparties sur l'une et l'autre rive du Saint-Jean, le nord dépendant du Nouveau-Brunswick, et le sud, de l'état du Maine. Ils avaient ainsi plus que doublé en sept ans. Malheureusement, ces hommes laborieux et simples manquaient généralement, dans cette espèce de désert, d'instruction et de capitaux. ce qui les mettait à la merci de quelques marchands américains qui s'étaient établis dans le pays et le dominaient entièrement.

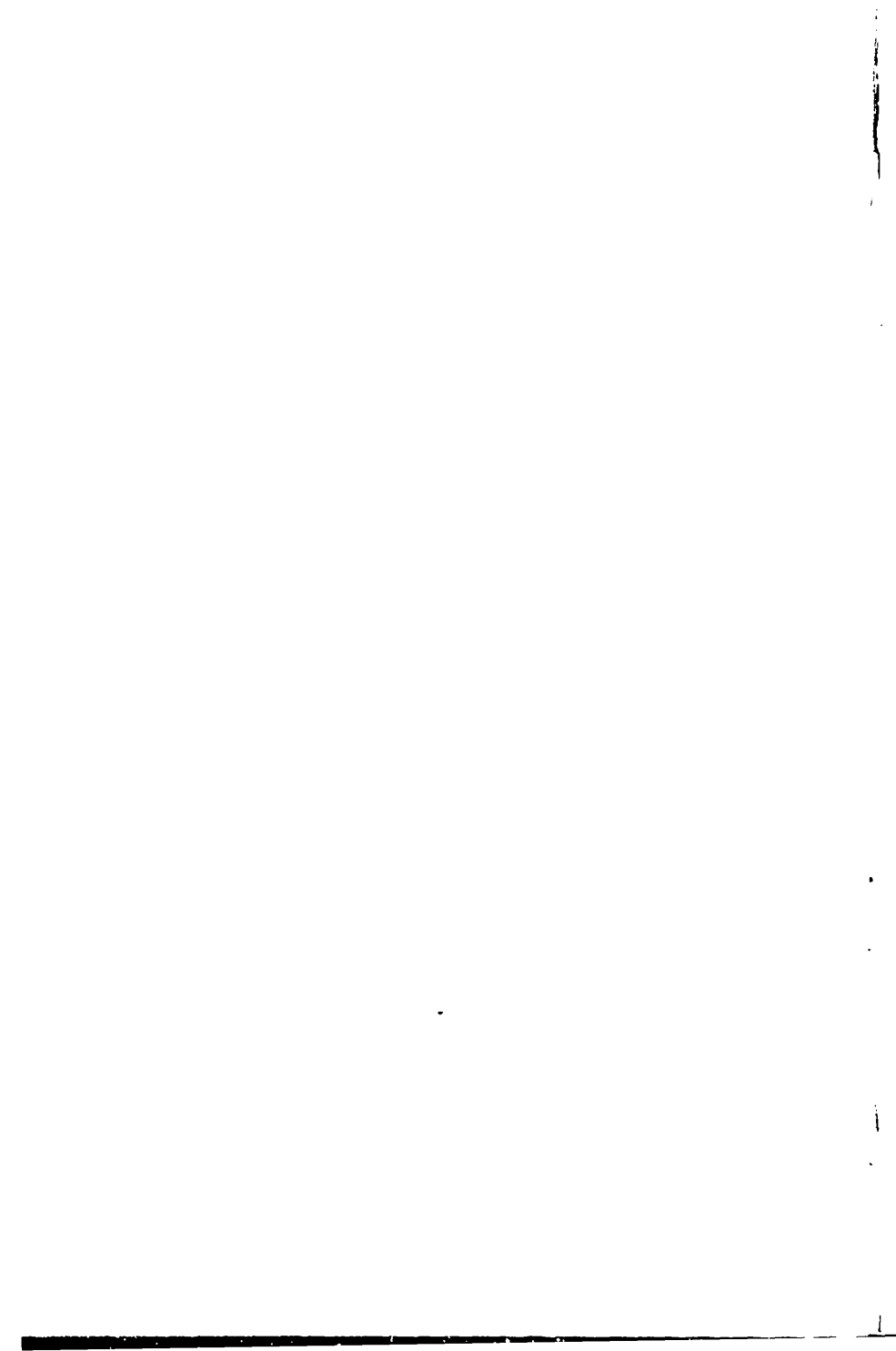
Une des préoccupations de M. Dionne fut de travailler à soustraire sa population à cette domination anglaise, et d'encourager le plus possible l'émigration canadienne. Il eut, à son départ, la consolation de voir la plus grande partie de ses

efforts couronnés. La population, acadienne et canadienne dépassait alors 10,000 âmes, réparties en cinq paroisses: Saint-Basile, Saint-Bruno, Sainte-Luce, Saint-François, et le Lac de l'Aigle, sans compter Arroostock où il se trouvait un bon nombre d'Acadiens et de Canadiens au milieu des Irlandais, et beaucoup d'autres dispersés sur les chantiers de bois dans l'intérieur du pays.

R. I. P.



LA FAMILLE DIONNE



PREMIÈRE GÉNÉRATION

Antoine Dionne, né en 1641, marié à Catherine Ivory vers 1660, est considéré comme la première souche d'un certain nombre de familles Dionne de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il passe sa vie sur l'Ile d'Orléans. S'il abandonna la Sainte-Famille, paroisse où il s'est tout d'abord fixé, c'est pour demeurer à Saint-Jean de l'Ile, où il vécut encore quelques années et décéda le 25 décembre 1721, à l'âge de 80 ans. La date et le lieu de la sépulture de son épouse sont inconnus.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

Son fils Jean devint censitaire du seigneur de la Rivière-Ouelle vers 1695. Il avait épousé Marie-Charlotte Mignot de Château-Richer, le 2 avril 1694. Elle était la fille de Jean Mignot dit

Chatillon et de Louise Cloutier; elle avait été baptisée à Québec le 19 mars 1672.

De la Rivière-Ouelle, ils passèrent à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où ils furent inhumés, lui, âgé de 82 ans, et elle, de 75 ans.

TROISIÈME GÉNÉRATION

C'est aussi à Sainte-Anne que naquit en 1704 leur fils Joseph. On ne sait où et comment il fit un cours d'étude qui lui permit d'être notaire.

Sa Commission de Notaire royal, datée du 20 février 1743, lui donne un grand district s'étendant du Cap Saint-Ignace à la Rivière-du-Loup. Le 7 mars 1760, il reçut une nouvelle commission, le gratifiant de la charge de huissier royal pour toute la côte du sud.

Il avait pris pour épouse le 11 juillet 1729, Marie-Madeleine Meneux dit Chateaufort, née en 1702, fille de Joseph Meneux, négociant et de Marie-Anne Lizotte. Ils demeurèrent toujours à Sainte-Anne.

Sa femme qui le précéda de douze ans dans la

tombe fut inhumée à Saint-Thomas le 14 avril 1767. Il est le premier notaire résidant à Sainte-Anne.

Leurs enfants, au nombre de treize, sont :

Marie-Madeleine, née le 20 octobre 1730, et mariée le 28 janvier 1755 à Mathurin Bérubé, décédée le 14 novembre 1797, âgée de 67 ans et 1 mois.

Joseph, baptisé le 27 mars 1732, marié en première noce à Marie-Josephte Anctil, le 28 juillet 1760, en deuxième noce à Catherine Aubin le 20 novembre 1780 et décédé le 24 juillet 1804, âgé de 72 ans, et 4 mois.

Marie-Reine, née le 10 mai 1734, mariée le 21 novembre 1762 à Noël Lebreton (français), décédée, le 10 octobre 1813, âgée de 79 ans et 5 Mois.

Jean-François, né le 21 février 1736.

Marie-Angélique, née le 14 mai 1738, mariée en 1761, à Jean-Marie Fournier.

Benjamin, né le 3 juillet 1740.

Germain, né le 5 octobre 1742, marié à Saint-Thomas, le 24 novembre 1766, à Thérèse Fournier.

Louis-Roch, né le 21 février 1745, décédé à l'âge de 20 ans, 5 mois, 13 jours, le 14 septembre 1765.

Marie-Catherine et Anne, nées le 30 avril et inhumées le 27 mai 1747, à l'âge de 27 jours.

Jérémie, né le 15 mai, 1749.

Henri-Marie, né le 19 novembre 1751.

Anne, née le 14 juillet 1752, mariée le 13 novembre 1769, à Germain Gauthier.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

Benjamin Dionne, né au temps indiqué plus haut. Il épouse à Saint-Thomas, le 16 février 1767, Marie-Angélique Fournier. Elle décède en 1770. De ce mariage sont nés deux enfants décédés presque aussitôt après leur naissance.

Il se remarie le 11 février 1771, à la Rivière-Ouelle, à Marie-Louise de Lavoye. Celle-ci atteint l'âge de 73 ans. Elle survécut de plusieurs années à son époux qui fut inhumé à Sainte-Anne, le 11 avril 1794, âgé de 53 ans.

Du dernier mariage sont nés deux enfants: Alexis, le 15 octobre 1772, Antoine, en 1774.

CINQUIÈME GÉNÉRATION

Le dernier, Antoine, prend pour épouse le 16 novembre 1785, Marie-Salomée Miville, née en 1780, fille de Joseph-François Miville dit Deschènes, et de Marie-Scholastique Caron, de Saint-Roch-des-Aulnaies. Leur vie de ménage dura 44 ans, pendant laquelle Dieu leur donna quinze enfants.

Antoine Dionne avait 65 ans lorsqu'il décéda le 21 juillet 1839, et son épouse fut inhumée le 20 juin 1849, âgée de 69 ans.

Les enfants nés de ce mariage sont :

Joseph, né en décembre 1797, marié à une demoiselle Levêque. †

Marie-Solomée, née et mariée tel qu'indiqué à la page 47.

Marie-Scholastique, née en décembre 1800, mariée à Édouard Louzier et décédée à Sainte-Luce de Madawaska.

Antoine, né le 8 mai 1804.

Ubalde, né le 31 mai 1805, marié à Victoire Levêque, décède à Saint-Paschal. †

Augustin, né le 18 février 1808.

Marie-Zoé, née le 6 octobre 1809, mariée à Eusèbe Levêque, décédée à Chicoutimi.

Abraham, né le 31 janvier 1812.

Marie-Julie, née le 4 avril 1813, mariée à Romain Bérubé, décédée à Kamouraska.

Henri, né le 10 septembre 1814.

Olympe, née le 27 novembre 1816, mariée à André Bérubé, décédée à Métis.

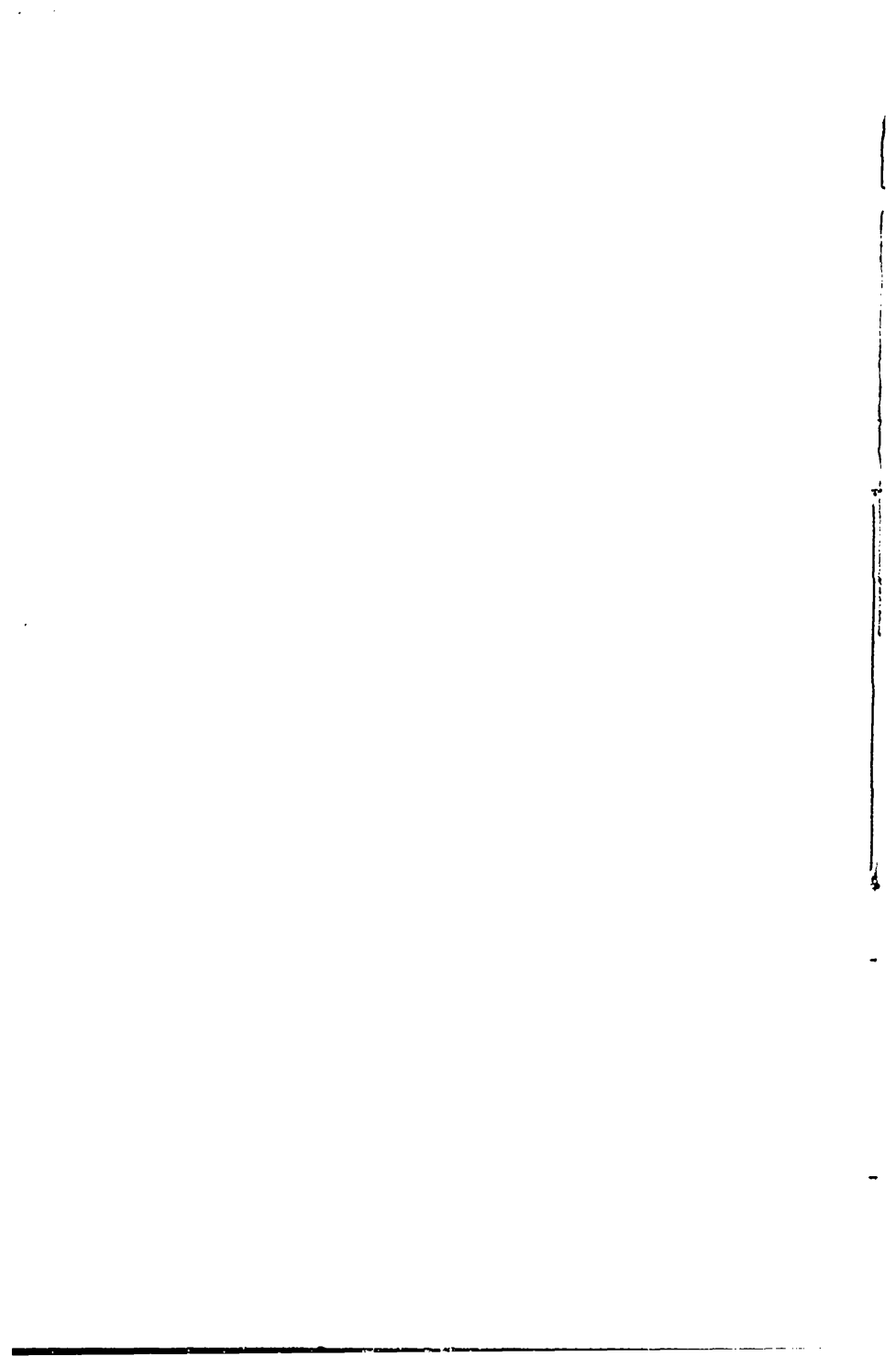
Marie-Hortense, née le 12 février 1819, mariée à Antoine Gagnon à Sainte-Luce de Madawaska. Elle a été inhumée en cet endroit.

André, né le 11 novembre 1820, décédé le 2 octobre 1821.

Antoine, né le 14 juillet 1821 et inhumé à l'âge de 1 mois.

Cyprien, né en 1823, marié à Émilie Dionne, tous deux décédés et inhumés à Saint-Pacôme.

LE BON VIEUX TEMPS



LETTRE A UN PARENT

11 août, 1908.

MON CHER...

Aux cris assourdissants de progrès, un engouement frénétique s'empare de la société. Les nouveautés surgissent comme par enchantement. Et les bonnes choses d'hier sont devancées sinon reléguées.

La mode est aux sports.

Athlétisme, cyclisme, yatching, surtout automobilisme et aérostation ont des adeptes fervents. Jusqu'à un certain point, ces nouveautés sont appréciables. Elles procurent aux progressistes d'émouvantes satisfactions. Mais lorsque nous aurons lu le dernier mot du dernier chapitre des nouveautés, est-ce qu'il ne faudra pas revenir au passé, aux choses oubliées, pour avoir du nouveau?

Je n'y reviendrai certainement pas, j'y reste. Et j'y reste pour n'y pas revenir: je préfère les vieilleries aux nouveautés.

D'où viennent donc l'expérience dans la vie, la manière de la faire longue et bonne, le plus beau lot de nos jouissances tout aussi bien que la totalité de nos avantages? N'est-ce pas des anciens? Ne sont-ils pas la source qui graduellement a donné au fleuve son cours majestueux? J'aime les anciens dans leur simplicité, leur franchise, leur vaillance, leur bravoure. J'aime à les voir soldats braves devant l'ennemi. J'aime les paysans revêtus simplement de la chemise décolletée et du large pantalon de toile ou d'étoffe du *pays*. J'aime le bourdonnement du rouet et le *bing, bang*, du *métier*, cadencant les rires et les chants de la famille joyeuse. J'aime son repas frugal assaisonné d'hilarité...

Ainsi, tu vois, je goûte le bon vieux temps, et comme tu affectionnes particulièrement Sainte-Anne-de-la-Pocatière, je te ferai le plaisir de t'en parler.

L'histoire nous apprend que le 29 octobre 1672, l'intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, concéda une lieue et demie de terre et forêts, sur autant de profondeur à madame Anne Juchereau, veuve de François Pollet de Lacombe, sieur de la Pocatière. Le fief de la Pocatière ainsi constitué

touchait à La Bouteillerie. Il prit nom Lacombe, puis il fut appelé la Grande-Anse, et Sainte-Anne-de-la-Pocatière, du nom de la première seigneresse, et du titre de son époux, sieur de la Pocatière.

Madame Pollet habita son domaine, et voulut le coloniser en peu de temps. Mais elle ne réussit pas, malgré son zèle les censitaires se firent rares au début.

Ce n'est qu'en 1681, que le recensement fait par M. l'intendant Duchesneau, nous donne les noms et l'âge des premiers colons :

Guillaume Lizotte, âgé de 36 ans; son épouse, Anne Pelletier, 25 ans.

Jean Grondin, âgé de 35 ans; son épouse, Xainte Mignot, 30 ans.

René Ouellet, âgé de 32 ans; son épouse, Thérèse Mignot, 32 ans.

Noël Pelletier, âgé de 27 ans, son épouse, Magdeleine Mignot, 27 ans.

Jean Pelletier, âgé de 56 ans; son épouse, Anne Langlois, 48 ans.

On ne peut douter qu'ils eurent l'honneur d'abattre les premiers arbres et de faire les premiers

défrichements dans un endroit, très rapproché de la Rivière-Ouelle, la seule voie de communication étant le fleuve et l'entrée de la Rivière. D'autres les suivirent là; mais peu après, l'endroit le plus recherché fut les abords du *Cap Martin*. C'est ce que prouvent 1° la construction de la première chapelle en ces lieux; 2° des contrats de vente de terres passés ici plus fréquemment qu'ailleurs. Jean-Baptiste Grondin, Nicolas Lebel, François Grondin et quelques autres avaient leur établissement en cet endroit. Et c'est en leur présence que furent concédées deux terres, le 19 juin 1713, l'une à Guillaume Pelletier (6 arpents de front), l'autre à Joseph Michel (3 arpents) bornée à la terre de François Grondin, habitant du lieu. Cette terre est devenue, en ces derniers temps, la propriété de Joseph Durand et de Jean-Baptiste Lafrance. Celle de Guillaume Pelletier comprenait les terres actuellement possédées par les Martin et les Ouellet du haut de Sainte-Anne.

Avant et pendant les déboisements, les terres basses de la Rivière-Ouelle et de la Grande-Anse offraient de grandes difficultés pour les chemins.

Il s'en fit un cependant en 1715, lorsqu'on cons-

truisit la première chapelle. Les champs du bord du fleuve en portent encore des vestiges.

Primitivement, les premiers colons de Sainte-Anne assistèrent aux offices religieux avec ceux de la Rivière-Ouelle et firent cause commune avec eux pendant plus de 28 ans.

On ne sait rien du fait que la Messe ait été célébrée dans une maison quelconque de la seigneurie de la Pocatière.

Mais il est connu par les Mandements des Evêques de Québec, que Monseigneur de Laval érigea Lacombe en paroisse, le 30 octobre 1678, et fit une ordonnance générale, le 10 mars 1683, pour la construction des chapelles sur la *Côte-Sud*.

M. Morel, alors missionnaire, chargé de faire exécuter ces ordres, rencontra des difficultés de la part de certains habitants.

Monseigneur de Saint-Valier, résumant sa visite de 1686, écrit: « Je séjournai à la Rivière Trois-Saumons où je fus surpris de ce qu'on n'avait pas encore commencé la chapelle qu'on avait ordre d'y bâtir. On me promit qu'on y travaillerait incessamment. Nous arrivâmes à la Bouteillerie, dont les habitants avaient été plus diligents à

bâter la leur. Je fus fort consolé de la voir si avancée, mais je fus affligé en même temps de voir qu'il n'y avait qu'un seul missionnaire pour cet endroit, pour la Grande-Anse et pour la Rivière-du-Loup qui est la dernière habitation du Canada."

Donc, point de chapelle à la Rivière-Ouelle avant 1686. On disait la messe dans les maisons, se servant de chapelle portative.

C'est en 1715, que les habitants de Lacombe se séparèrent de Notre-Dame de Liesse et construisirent une chapelle.

D'après toutes les apparences, M. Roqueleyne, curé de la Rivière-Ouelle, présida à cette construction. Dix ans plus tard, on parla de remplacer cette chapelle par une église en pierre.

M. D'Auteil, seigneur de la paroisse, s'en fit l'instigateur en donnant quelques arpents de terre à cette fin. La bénédiction n'eut lieu que le 25 juillet 1735. L'église, ainsi construite, s'élevait à quelques pas de l'ancienne chapelle, mais cette fois, loin du centre de la population.

En 1776, un incendie consuma sa toiture pendant qu'on faisait des réparations.

La population étant très pauvre, on ne put la

rendre habitable qu'en s'imposant les plus grands sacrifices. Les paroisses voisines vinrent en aide, mais d'une manière insuffisante.

Changer le site de l'église et la reconstruire au centre de la paroisse est une question restée pendante de 1744 à 1795. On ne se mit véritablement à l'œuvre que lorsque M. Foucher fut nommé curé, et c'est à l'endroit d'aujourd'hui qu'on l'érigea. Cette église resta inachevée et peu à peu on y fut à l'étroit. En 1845, elle fut démolie. M. Mailoux éleva alors le temple spacieux que nous voyons, et qui entre temps a été rafraîchi, embelli et muni d'un système de chauffage très perfectionné. Tous ces changements furent opérés avec lenteur pour les meilleures raisons en vue du bien commun. La majorité des paroissiens a toujours été favorable aux intentions de l'autorité religieuse, si soigneusement attentive aux besoins des populations.

Les prêtres qui ont exercé le saint ministère à Sainte-Anne se sont succédés dans l'ordre suivant :

Révérands Thomas Morel, missionnaire, 1672; P.-B. Duplein, missionnaire, 1685; Le Frère Cardart, missionnaire, 1686; Le Frère Juneau, mis-

sionnaire, 1689; R. Francheville, missionnaire, 1690; J.-B. Rèqueleyne, missionnaire, 1691; Jacques Lescloches, missionnaire, 1715; N.-J. Charles, missionnaire, 1718; Sauvenier de Coppin, missionnaire, 1718-1719; Frère Guibault, missionnaire, 1719; L.-B. Gastonguay, missionnaire, 1731; C. Duchouquet, missionnaire, 1738; P.-Antoine Porlier, premier curé, 1749; P. Huet de la Valinière curé, 1778; J.-B. Deguire, curé, 1779; J.-F.-X. Lefebvre, curé, 1780; C. Chauveau, curé, 1794; C. Genest, desservant, 1794; A. Foucher, curé, 1795; B.-C. Panet, desservant, 1795; J.-B. Griault curé, 1806; J.-O. Chèvrefils, vicaire, 1813; F.-X. Marcoux, desservant, 1814; C.-F. Painchaud, curé, 1814; Antoine Manseau, vicaire, 1814; Moïse Fortier, vicaire, 1838; A. Mailloux, curé, 1838; L.-A. Bourret, curé, 1848; Pierre Boily, vicaire, 1858; P. Girard, vicaire, 1862; Elzéar Michaud, vicaire, 1863; Odilon Paradis, curé, 1865; E. Macdonald, vicaire, 1868; J.-F.-X. Pelletier, vicaire, 1869; P. Dassylva, vicaire, 1869; Audette, vicaire, 1871; C.-E. Poiré, curé, 1875; P.-A. Pouliot, vicaire, 1879; L.-A. Langlois, vicaire, 1882; F. Bégin, vicaire, 1884; T. Marcoux, vicaire, 1886; P.

Ouellet, vicaire, 1888; H. Hudon, vicaire, 1893; R. Morisset, vicaire, 1894; S. Chénard, vicaire, 1895; G. Fraser, desservant, 1895; G. Fraser, curé 1896-1908.

Les Édits et Ordonnances du roi ratifiant la formation de la paroisse datent du 3 mars 1722.

L'étendue de la paroisse de Sainte-Anne, située en la seigneurie de la Pocatière, sera d'une lieue et demie de front que contient la dite seigneurie, à prendre du côté d'en bas, depuis la Bouteillerie, en remontant le long du fleuve, jusqu'au fief des Aulnets, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes; et sera la dite paroisse desservie, par voie de mission, par le curé de la Bouteillerie, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à l'entretien et subsistance d'un curé.

Plus:

Un certain territoire en arrière dicelle borné au nord-est, par une ligne tirée vers le sud-est de la dite paroisse, et au sud-ouest par le comté de l'Islet.

Proclamation du 18 juin 1845.

Moins: cette partie comprise dans Saint-Onésime d'Ixworth.

Il faut lire une intéressante page de M. Rameau dans *La France aux Colonies*, pour avoir une juste idée de l'installation des premiers colons dans nos paroisses canadiennes. Voici :

« C'est entre le travail et la gaieté que se poursuivait au Canada l'établissement de la colonie, et chacun était entretenu dans cette riante liberté d'esprit autant par son aisance que par la modestie de ses goûts. Le seigneur, outre le produit de son domaine particulier, parvenait à se constituer par ses concessions de terre un petit revenu; à raison de un ou deux sols de rente l'arpent, il n'était point considérable, sans doute, chaque concession qu'il faisait pouvait rapporter de cinq à dix livres; mais il y avait des seigneuries fort étendues, beaucoup contenaient cinquante à quatre-vingts concessionnaires, et cinq à six cents livres de revenu bien net étaient à cette époque et dans ce pays une petite fortune. Il s'y joignait d'ailleurs une foule de redevance en nature: un peu de grains, des volailles etc., que chaque habitant devait annuellement au seigneur; enfin le revenu du moulin, dont celui-ci affirmait le privilège. Ce ne fut que plus tard que le produit des lods et ventes acquit

une certaine importance et donna des recettes qui peut-être aujourd'hui sont les plus considérables des droits seigneuriaux (1859).

« L'habitant, de son côté, prenait la terre sans aucun déboursé, puisque le prix n'en était qu'une rente modique dont l'annuité ne commençait d'ordinaire que quelques années après la concession. Il trouvait aussitôt sur les lieux tous les matériaux et même l'assistance dont il pouvait avoir besoin; sur son abattis, il cultivait à travers les troncs d'arbres, et, souvent dans la seconde année de son installation, sa récolte, dont il avait fait tous les frais, suffisait au gros courant de la consommation de sa famille; il y ajoutait du gibier, du poisson, l'élevage des cochons, le laitage des vaches, et pour peu qu'il eût apporté quelques économies, il surmontait assez aisément les premières années de son établissement en un pays salubre et favorable au développement de la force musculaire.

« Avec des récoltes plus abondantes, il prenait bientôt lui-même un engagé, ses enfants grandissaient, ses cultures s'étendaient, ses bestiaux se multipliaient, et quand venait l'âge, il installait sa

nombreuse famille dans de nouvelles terres, en lui fournissant l'aide et les avances qu'il n'avait dû chercher lui-même autrefois que dans ses propres efforts.

« Il y avait peu de maladies et partout où les Sauvages ne furent point à craindre, on conçoit combien était heureuse la colonisation entreprise dans ces excellentes conditions; mais il est aisé de juger quel trouble et quel retardement apportaient dans le développement de ces familles laborieuses la guerre, les levées de milice, les corvées militaires et les mauvaises récoltes qui les suivaient. »

LES ABSENTS ET LA TERRE PATERNELLE

Sainte-Anne-de-la-Pocatière est la patrie d'un certain nombre d'individus et de familles qui l'ont quittée pour d'autres paroisses, les villes et les États-Unis. Probablement qu'ensemble, ils peuvent fournir par cinquante ans une population égale à celle qui demeure dans la paroisse.

Ce sont donc cinq paroisses comme Sainte-Anne qui pourraient être formées par le rapatriement des descendants et des absents réunis.

Le fait mérite d'être noté!

Ils sont partis, mais la vieille maison subsiste. La terre paternelle est là. Un rameau de la vieille souche y vit, et c'est la patrie puisqu'on définit la patrie. *pater, le père, terra patrum, la terre de nos pères.*

Incontestablement, Sainte-Anne est le site des traditions ancestrales de sept générations de plusieurs familles canadiennes: des Pelletier, des Grondin, des Lizotte, des Ouellet, des Dionne, des Martin, des Boucher et de beaucoup d'autres.

C'est la terre foulée par les pas de leurs aïeux. C'est un coin du sol, c'est le sol sur lequel ils ont religieusement et amoureusement vécu, qu'ils ont cultivé, embelli et conservé au prix de leurs sueurs et de leur vaillance. Leur vie, leurs énergies se sont consumées là, et la plupart d'entre eux y dorment leur dernier sommeil.

LE COLLÈGE

Sainte-Anne est en plus l'*Alma Mater* d'un grand nombre de prêtres et d'hommes de profession distingués. Le collège, depuis 1829, a enregistré dans ses annales les noms de plus de 4,000

élèves, venus d'un peu partout, des États-Unis, d'Écosse, d'Irlande, des Isles de la Magdeleine, du Nouveau-Brunswick et des différents comtés de la province de Québec.

Si seulement 300 élèves sur 1,000, ayant terminé leur cours d'étude sont entrés dans l'état ecclésiastique et les professions libérales, il y a comme résultat du bien accompli, une proportion de succès qui fait honneur à l'œuvre de l'illustre Painchaud. Mais il y a plus; beaucoup d'élèves se sont consacrés à l'enseignement, au commerce, à l'agriculture, et ont amplement joui des bienfaits de l'instruction que leur a donnée le Collège de Sainte-Anne.

Il en est ainsi des choses providentielles: «Dieu suscite des hommes pour ses œuvres, et le temps en est marqué.» Consolante et sublime vérité réalisée en maints endroits de la patrie canadienne. Et on l'a vue spécialement se manifester en Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ses habitants doivent beaucoup au collège depuis sa fondation. Une multitude d'avantages leur reviennent de cette institution.

Ils jouissent d'une certaine culture intellec-

tuelle, fruit de l'éducation donnée en ces lieux. L'École modèle d'agriculture leur procure des enseignements pratiques et met sous leurs yeux les meilleures méthodes en agriculture.

Ce collège a reçu un grand nombre de leurs enfants qu'il a formés pour l'état ecclésiastique, pour les professions libérales, pour le commerce, et il en a fait des hommes éclairés et utiles à la société.

Les paroissiens savent apprécier ces bienfaits et lui en gardent une éternelle reconnaissance.

Mais cette maison a contracté envers eux une dette sacrée par laquelle elle se doit à eux presque entière.

Le révérend M. Painchaud, curé de Sainte-Anne, a fondé son collège sur la bonne volonté et la générosité des paroissiens. «Voulez-vous avoir des prêtres et des personnes instruites dans vos familles»? leur disait leur dévoué curé. «Alors construisez un collège». En deux ans, le collège fut érigé. Malgré toutes sortes de difficultés, les paroissiens restèrent unis à leur curé et furent son plus ferme appui.

Je me suis toujours demandé à quelle autre

époque qu'en 1827 on pouvait construire à Sainte-Anne, un édifice en pierre à trois étages, pour la modique somme de deux mille piastres. Et quel autre que M. Painchaud pouvait réussir dans une entreprise paraissant si hasardeuse et si prématurée.

Si on lui disait: Attendons encore quelques années, la paroisse sera un peu plus riche, M. Painchaud répondait: «C'est cette année, c'est aujourd'hui, c'est sans retard qu'il faut bâtir, et nous réussirons».

Où puisait-il cet élan d'action, cette confiance en son œuvre? Ce n'était assurément pas en sa fortune, ni dans les moyens dont il pouvait disposer.

L'action décisive jaillissait de la clarté de ses vues et de l'ardeur de son âme vivement impressionnée des besoins du peuple et du prix inestimable de l'instruction. Il lui semblait que les sacrifices de la charité et même de la pauvreté pouvaient suffire à combler le vide fait par le manque d'écoles dans sa paroisse et les paroisses voisines. C'est le côté moral et bienfaisant de son œuvre qui l'animait.

Quant au côté matériel, prêtant généreusement son concours, ses biens, sa santé, il s'en

rapportait à la Providence. C'est justement ce qui préoccupait même des esprits bienveillants, éclairés, sympathiques à son entreprise; c'est ce qui lui créa beaucoup de difficultés.

Aussi quel courage, quelle vigueur déploya cet homme que toujours la seule et même idée hantait: «Instruire la jeunesse»!

En tout temps, MM. les Supérieurs et Directeurs de cette institution se sont fait remarquer par leur modestie, leur zèle, leur dévouement et leur régularité.

Des années et des années s'écouleront avant que le souvenir des Painchaud, des Mailloux, des Gouvreau, des Pelletier, des Proulx, des Buteau, des Poiré, s'effacent de la mémoire de nos populations.

Les directeurs actuels de cette maison peuvent être fiers de son passé et n'ont pas de meilleur gage pour l'avenir.

UN DERNIER MOT

Qui dira jusqu'à quel point la population si paisible de Sainte-Anne a entretenu des idées chevaleresques.

On sait que plusieurs de ses enfants ont fré-

quenté l'école militaire. D'autres ont fait la vie de soldats et ont obtenu des grades. Il est reconnu qu'il a toujours été facile ici d'enrôler des militaires. Ils n'ont pas craint de porter les armes quand il l'a fallu. La paroisse avait 141 hommes de milice lors de la cession du Canada.

C'est au nom Ouellet que revient l'honneur d'avoir le plus grand nombre de capitaines militaires.

Enfin je ne saurais dire tout ce qu'il y a de profondément religieux à toucher une terre où l'on a vu le jour, où l'on a vécu dans la paix et l'union intime, où les devoirs sacrés de la religion ont toujours été en honneur, un sol, où les labeurs, les souffrances se sont ajoutés aux labeurs et aux souffrances, où tant de générations ont vieilli.

LE TEMPS

Lorsqu'au firmament l'étoile scintille,
Que tout s'endort et repose sans bruit,
Aussi bien que sous le soleil qui brille,
Tu marches sans lacunes dans la nuit,

Sans arrêt, tu marches, toujours tu passes,
Même quand tu vois les choses périr.
Silencieux, jamais tu ne te lasses
De nous dire: Gardez bon souvenir.

O temps! tu limites les existences,
Les droits et les biens que nous chérissons,
Tu ne comptes pas des lieux les distances,
Tu fais à ton gré semis et moissons.

Tu places au berceau l'enfant débile.
Il grandit, c'est l'homme de l'avenir.
Aux durs labeurs, tu tiens l'âme virile;
Et qui te voit sur tes pas revenir?

Par communes, par maisons, par familles
Tu réunis les hommes sous un nom.
À point, tu vas en prendre les ramilles
Pour les ranger en un même chaînon.

Dans toute acception de biens sans nombre
Tu combles les humains, tes favoris,
Se reposant quand ton humeur est sombre
S'adonnant au travail, si tu souris.

Nul n'évite les lois que tu contrôles
Que tu changes, même, tout à loisir.
Malheur à qui ne sait prendre tes rôles!
Il le faut, pour vivre sans déplaisir.

Tu portes toujours le terme préfixe
De ce jour où tout finit par la mort.
Malgré que ce soit en toi qu'il se fixe,
Que sais-tu? rien, de notre commun sort.

Que fais-tu pour les forêts et les champs
Et pour les montagnes, et pour la plaine,
Où des milliers d'êtres font leur domaine
En jouissant des fruits, de l'air et du temps?

Tu n'agis pas, je le sais, mais tu changes.
Avec toi tout s'ordonne, tout se fait.
Et quel mystère? même pour les anges
Qui redisent à l'envi ce bienfait.

Te voici, tempéré, froid, chaud, humide,
Soumis à l'empire des éléments.
Et qui donc plus que toi paraît avide
D'inopinés et subits changements?

L'hiver, tu couvres la terre de neige
Et tu la fais de blancheur resplendir.
L'eau par torrents, l'automne l'assiège,
Quand le doux printemps fait tout reverdir.

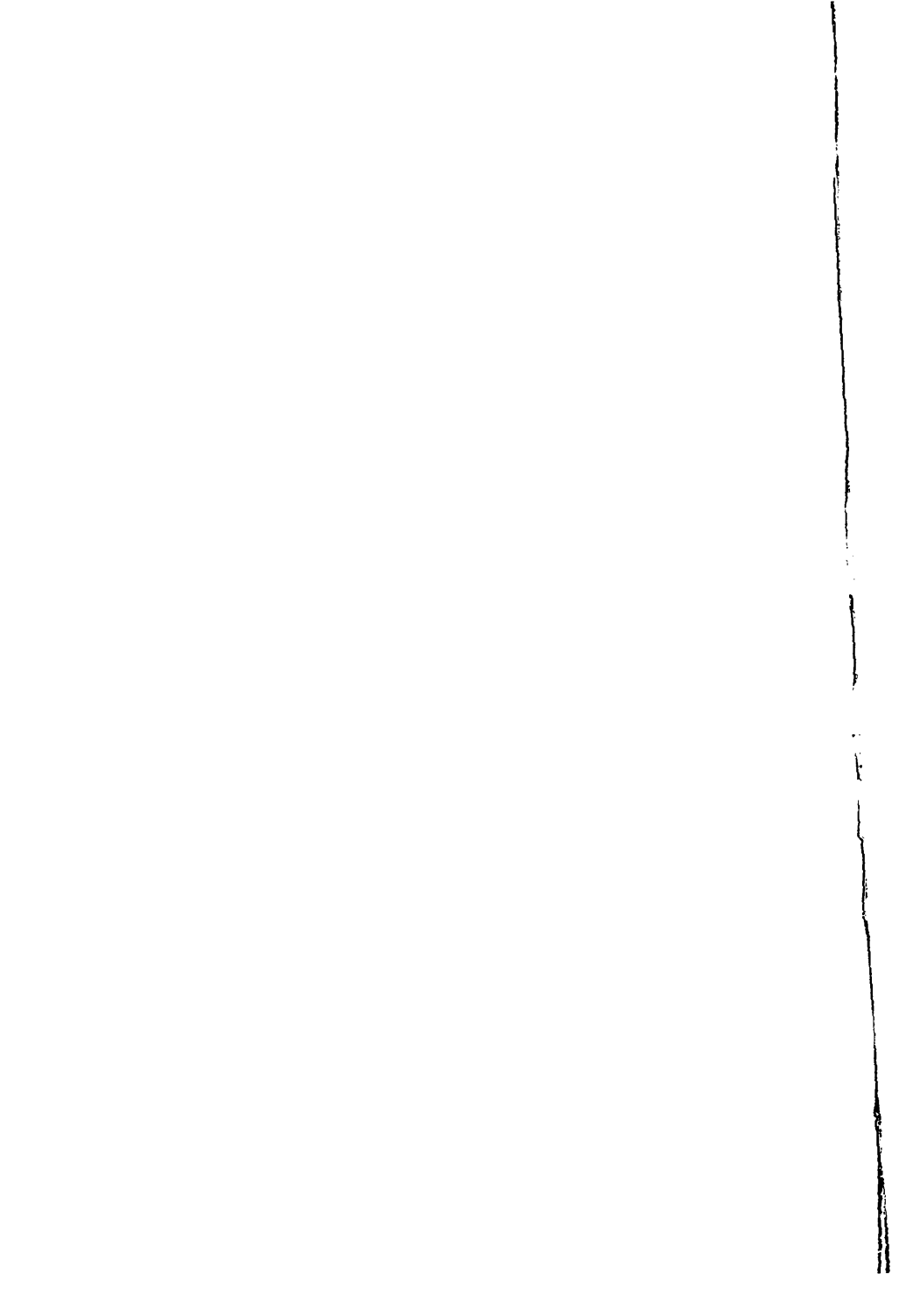
L'air parfumé, le limpide ruisseau,
Sous les verts bosquets, sous le frais ombrage.
Les fleurs, les fruits, le gentil arbrisseau
Sont, disons-le, ton plus bel apanage.

Sans secousses, sans travail et sans peines
Sans mesurer des choses les raisons
Ne faut-il pas qu'ainsi tu te promènes
Pour nous faire jouir des quatre saisons?

Ta course serait-elle, sans message
Des événements bons ou disgracieux,
Qu'on les verrait surgir sur ton passage
Dès que commande le maître des cieux.

L.-A. LEVÊQUE, *prêtre*

LA FAMILLE OUELLET



PREMIÈRE GÉNÉRATION

RENÉ OUELLET

René Ouellet passa des bords de la Seine aux bords du Saint-Laurent, on ne sait trop à quelle date.

Il est né en 1635, du mariage de François Ouellet et de Élisabeth Bari dans la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, île de France, Paris. Il signait Houallet, et ses descendants signèrent Ouellet.

Il fut inhumé dans le premier cimetière de la Grande-Anse, le 15 février 1722, âgé de 87 ans.

M. l'abbé Casgrain le dit avoir passé sa jeunesse dans un centre où l'instruction était à la portée de tout le monde et où l'atmosphère intellectuelle que l'on respirait était un élément naturel d'instruction. Et c'est sa signature qu'on pourrait prendre pour un modèle de calligraphie qui lui fait porter ce jugement. René Ouellet avait donc de l'éducation et de l'instruction.

Il était, comme la plupart de ses concitoyens, bien vu du seigneur de la Bouteillerie.

Le 8 mars 1666, i. épousa à Québec Anne Rivet, née en 1642, veuve de Grégoire Hisse de Saint-Germain de Seez. Il fit sa première demeure à la Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans, qu'il abandonna pour Château-Richer, où son épouse décéda le 7 avril 1675, à l'âge de 33 ans.

Veuf, il s'occupa de l'éducation de ses enfants, puis se remaria à Québec, le 6 février 1679, avec Thérèse Mignot, veuve de Jean Lebel.

Peu après, on le trouve à la Rivière-Ouelle, pour y établir ses enfants.

Les registres le font arriver à cet endroit après 1681. Il y était en 1690, puisqu'il est compté avec ses cinq garçons: Abraham, Mathurin, Grégoire, Pierre et Joseph, parmi ceux qui prirent part à l'attaque des Bostonnais.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

GRÉGOIRE OUELLET

Il naît, probablement à l'Ile d'Orléans, en 1673. Il épouse, à la Rivière-Ouelle, le 5 mars^{*} 1696,

Anne Lizotte, née en 1676, fille de Guillaume Lizotte et d'Anne Pelletier, que l'on considère comme le premier colon de la Grande-Anse.

M. l'abbé Casgrain parle de ceux-ci assez longuement dans son Histoire d'une paroisse canadienne. Il les nomme comme habitants de la Grande-Anse et les fait passer ensuite à la Rivière-Ouelle pour y demeurer. Guillaume Lizotte faisait partie de la petite troupe de l'abbé Francheville. Le recensement de 1681 le place à la Grande-Anse. Il a 36 ans, et son épouse, Anne Pelletier, en a 25.

Anne Lizotte est décédée et a été inhumée à Sainte-Anne, le 8 février 1716, âgée de 30 ans. Grégoire Ouellet est décédé en 1720 et a été inhumé on ne sait en quel endroit.

TROISIÈME GÉNÉRATION

FRANÇOIS OUELLET

Né à la Rivière-Ouelle, le 13 avril 1698. Son mariage avec Félicité Pinel, fille de François Pinel et de Louise Contencineau, a lieu à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Elle avait dix-sept ans lors de ce

mariage qui fut célébré le 11 novembre 1720, et elle en avait 40, lorsque survint le décès de son époux, le 5 mai 1743; les funérailles eurent lieu à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Jean-François Ruelland, fils d'Olivier et de Mathurine Frenière, de la paroisse de Piesla de Saint-Brieux, en Bretagne, l'épouse à Sainte-Anne, le 26 novembre 1747.

Celui-ci décède le 10 mai 1777, âgé d'environ 60 ans, tandis qu'elle, a 79 ans et 4 mois, quand elle est inhumée à Sainte-Anne, le 3 avril 1783.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

FRANÇOIS OUELLET

François Ouellet, probablement le premier-né des enfants du premier mariage de François Ouellet et de Félicité Pinel, naquit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 30 août 1722. Il épousa à la Rivière-Ouelle, Françoise Sirois, née au même endroit, le 27 juin 1717, fille de François Sirois et de Marie-Anne Thiboutôt, veuve de Noël Pelletier. La date et le lieu de leur mort sont inconnus.

CINQUIÈME GÉNÉRATION

—
JOSEPH OUELLET

La cinquième génération se trouve dans la personne de Joseph Ouellet, fils de François Ouellet et de Françoise Sirois, né à Sainte-Anne, le 12 juillet 1755, et marié au même lieu, le 15 février 1779, à Marie-Louise Rouleau fille de Jean Rouleau et de Marie-Marguerite Contenceau dit Langevin.

Il devient veuf le 6 septembre 1825, et il épouse en seconde nocce, à Sainte-Anne, Marie-Louise Martin, fille de Raphaël Martin et de Louise Miville, veuve d'Alexandre Lancognard dit Santerre, de la Rivière-Ouelle. Cette dernière meurt à Sainte-Anne, le 25 mars 1833, âgée de 55 ans. Il lui survit et décède au même lieu, à l'âge de plus de 86 ans.

SIXIÈME GÉNÉRATION

—
FRANÇOIS OUELLET

Voici, avec Charles-François Ouellet, né à Sainte-Anne le 29 mars 1790, la sixième génération.

Il est issu du premier mariage de Joseph Ouellet avec Marie-Louise Rouleau.

Il épouse d'abord, le 11 février 1817, Marie-Louise Potvin, née le 16 janvier 1799, fille de Augustin Potvin et de Céleste Hudon, de Sainte-Anne. Cette union ne dura que deux ans. Marie-Louise Potvin avait 20 ans et 4 mois, lorsqu'elle décéda le 23 avril 1817.

François Ouellet se remarie le 23 avril 1827, à Marie-Priscille Gagnon dit Belles-Isles, née à la Rivière-Ouelle. Leur mariage fut célébré au même endroit. Elle était la fille de Jean-Baptiste Gagnon et de Céleste Laboussonnière.

Ils passèrent une grande partie de leur vie à Sainte-Anne, sur une propriété qu'ils avaient au rang du Sable. Et ce fut à Saint-Paschal qu'ils allèrent terminer leurs jours, la même année, en 1853: lui, au mois d'avril, elle, au mois de juin.

Les enfants issus du premier mariage sont:

Lucie, mariée à Magloire Ouellet. fils de Joson Ouellet.

Du deuxième mariage:

Marcelline, née le 13 juin 1827, mariée à Abraham Pelletier.

Olympe, née le 21 octobre 1828, mariée à Pierre Levêque.

Charles-Eusèbe, née le 18 décembre 1830, mariée à Caroline Ouellet.

Herménégilde, né le 1er janvier 1831, marié à Olive Saint-Pierre.

Virginie, née le 5 février 1832, marié à Antoine Thiboulôt.

Georges, né le 5 juin 1834, marié à Adèle Ruest.

Jean-Nicéphore, né le 22 janvier 1835, marié à Henriette Levêque.

Charles-Alphée, né le 13 novembre 1836, marié à Adèle Saint-Onge.

François-Paul, né le 9 avril 1837, marié à Modeste Desrosiers.

Philibert, né le 17 septembre 1838, marié à Célestine Landry.

Joseph, né le 2 novembre 1840, marié à M. Roy.

Clément, né le 8 janvier 1844, marié....

Achille, né le 21 août 1846, célibataire.

Marie-Poméla, née le 1848, mariée à Honoré Thiboulôt.

François, né le 7 juin 1850, marié à Marie-Louise Morin.

Auguste, né le 15 mars 1852, marié à Cédélise Parent.

Les enfants d'Abraham Pelletier sont: Joseph, 41 ans et Lumina, 46 ans.

Les enfants de François-Paul sont:

Pierre, né le 6 septembre 1862; Philippe, né le 13 janvier 1863; François, le 23 décembre 1867; Alphonsine, née le 5 octobre 1869; Elmire, née le 25 novembre 1872; Rosanna, née le 28 juillet 1874; Napoléon, né le 15 avril 1876; Louis, né le 6 janvier 1877; Gonzague, né le 11 octobre 1879; Archauts, né le 31 mars 1882; Auguste, né le 20 janvier 1884; Joachim, né le 22 août 1887.

Les enfants de Philibert sont:

Philippe, né le 20 juillet 1864; Joseph, né le 2 novembre 1866; Rose de Lima, née le 11 juillet 1869; Marie-Anne, née le 12 mars 1871.

Les enfants de François sont:

Vénérande, née le 12 mai 1876; Ludger, né le 17 février 1887; Rosanna, née le 12 mai 1888;

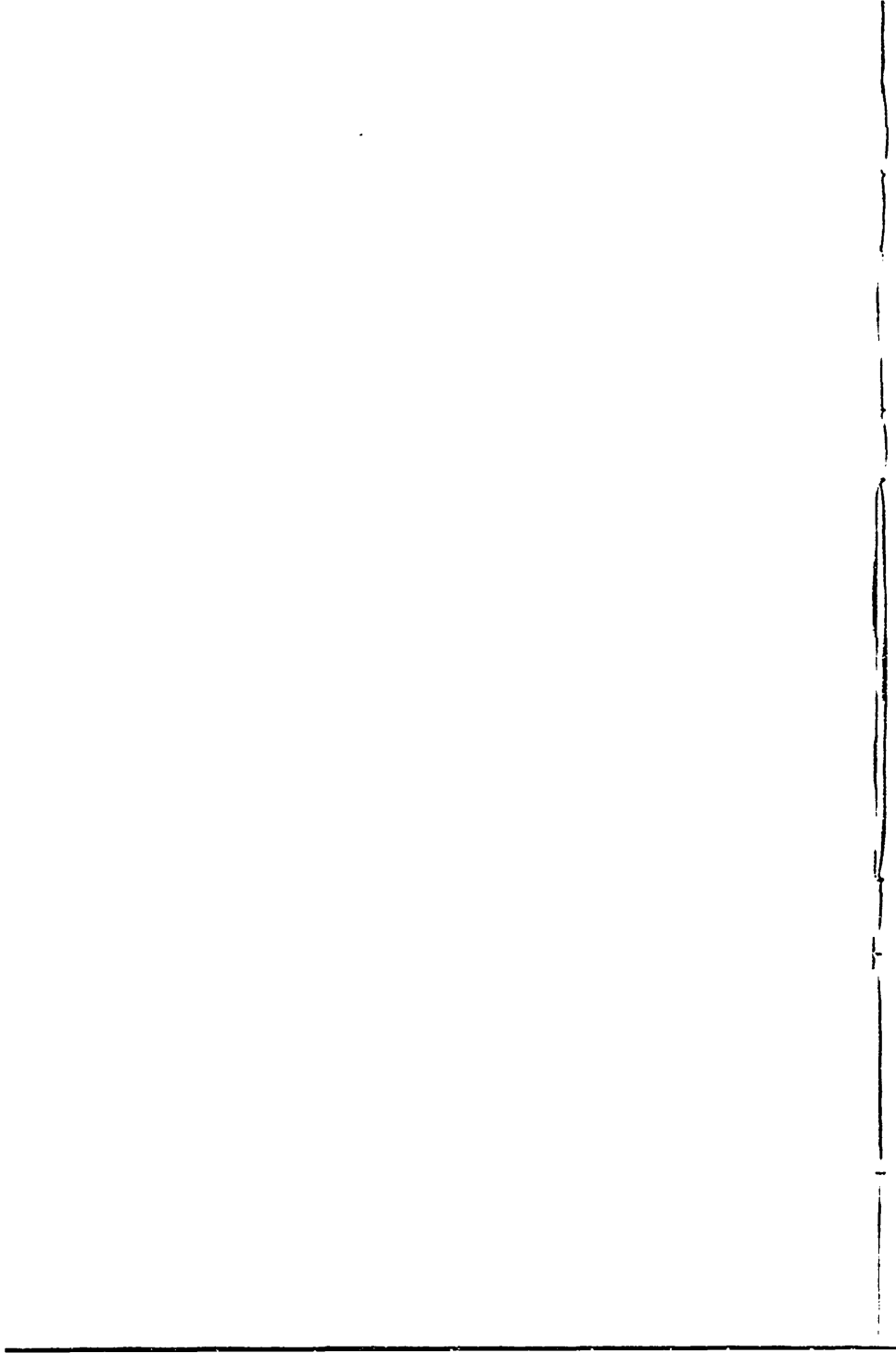
Adélard, né le 27 novembre 1889; Alcide, né le 12 octobre 1893; Joseph, né le 27 septembre 1895; Darié, né le 26 septembre 1896; Éva, née le 11 janvier 1898.

Les enfants d'Auguste sont:

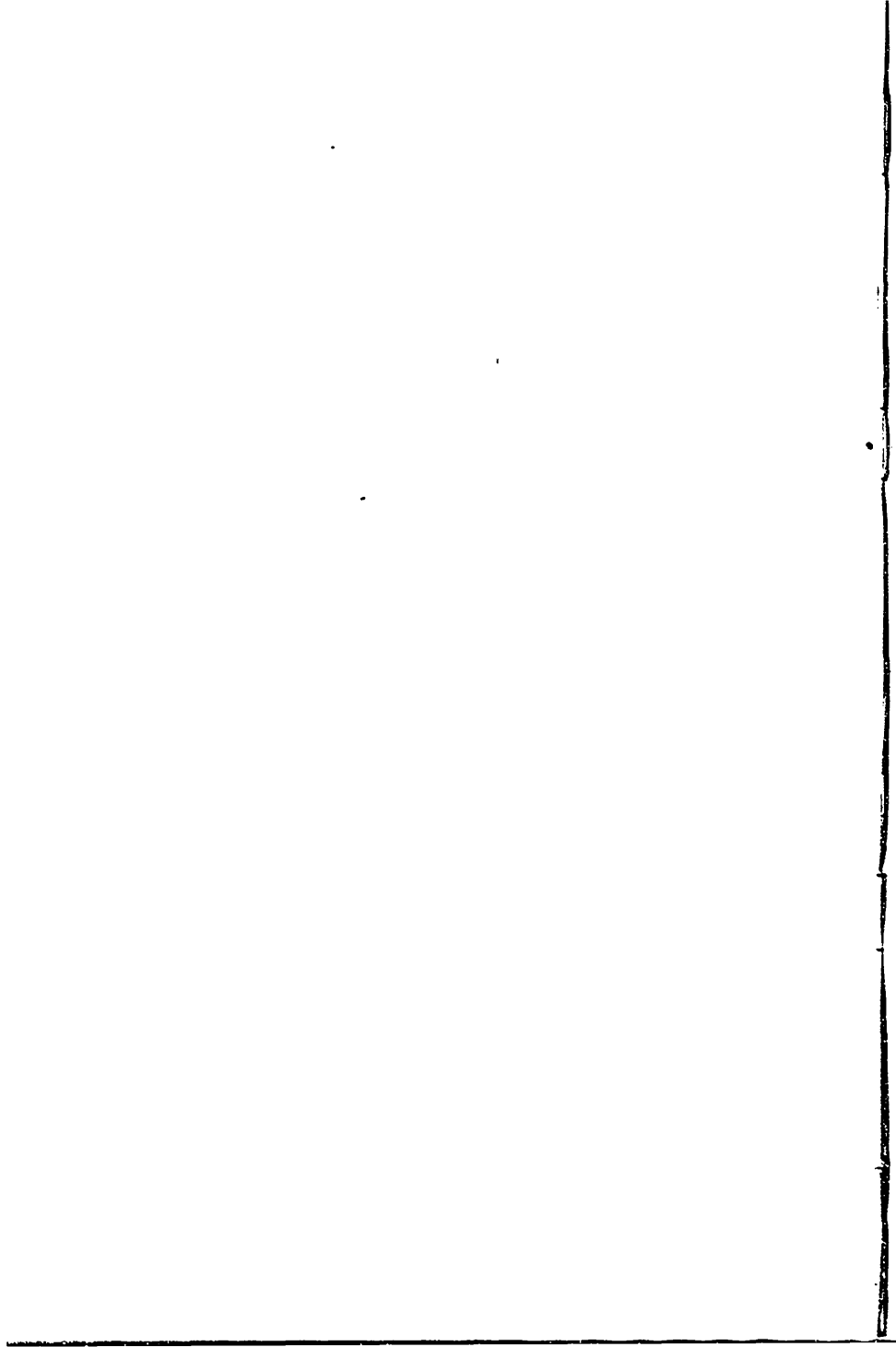
Armand, né le 25 mars 1891; Roméo, né le 23 février 1893; Gaudias, né le 27 septembre 1896; Yvonne, née le 24 février 1901; Marie-Reine, née le 11 avril 1903.

Les enfants d'Herménégilde sont:

Charles, marié à Marie-Louise Ouellet; Évariste, marié à Marie Bellavance; Ovide, marié à Philomène Côté.



UNE FÊTE RELIGIEUSE A
HAM-NORD



HAM-NORD

OU PAROISSE DES SS. ANGES DE HAM

Ham-Nord est une belle et florissante paroisse du diocèse de Sherbrooke.

Sa population est d'à peu près 1,300 âmes. Elle compte un médecin, quatre marchands, trois forgerons, un charron, quatre industriels, propriétaires de moulins à scie, et huit fromageries et beurreries.

La plupart des habitants ont leurs habitations sur la pente des montagnes que l'on voit au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

La déclivité générale du terrain vers le centre forme un vaste bassin dont le fond, grand, uni, est une terre d'alluvion que baigne, deux ou trois fois l'an, la crue des eaux de la rivière Nicolet. Le sol est fertile, cultivable et productif, même sur les montagnes.

Ham-Nord possède tout ce qui fait une paroisse avancée en agriculture, malgré les distances qui la séparent des voies ferrées.

Dans le comté de Wolfe, elle occupe la seconde place pour l'industrie laitière. On y voit des fermes totalement défrichées et cultivées par de soigneux agronomes. Ce n'est qu'en 1845, quand le chemin Saint-Philippe fut ouvert, que les premiers défricheurs arrivèrent au milieu de la forêt de cette partie du canton de Ham. Hilaire Boudreau, Édras Boudreau, Paul Morin, Étienne Campagna, M. Roy, Augustin Guertin furent les premiers colons.

Jusqu'en 1868, Ham-Nord resta une mission peu populeuse et de peu d'importance, desservie successivement par les révérends Lacoursière, L.-D. Decarufel et Agénor Moreau, qui demeuraient à Saint-Paul, Chester. La première messe fut célébrée en 1859, dans une cabane de bûcheron, et ce n'est que l'année suivante, qu'on put ériger là, la première chapelle, une construction — pièces sur pièces en bois rond — mesurant quarante pieds par vingt-neuf.

Les premiers marguilliers: Michel Blais, Louis Guertin, Joachim Morin, furent nommés le 3 janvier 1864. L'érection canonique vint en 1870, et l'érection civile en 1881. Le conseil municipal fut constitué le 11 janvier 1864.

L'organisation de la paroisse fut lente, assurément. On eut des difficultés à surmonter. Il fallut surtout attendre un nombre suffisant de colons pour commencer l'organisation de la paroisse.

Outre les Saints-Anges, aujourd'hui ce territoire comprend la paroisse de Saint-Adrien et Notre-Dame-de-Lourdes, tout récemment formée d'une partie des Saints-Anges.

M. l'abbé C. Lemire, le premier et unique curé, dessert la paroisse depuis 1868. Je ne me permettrai pas d'apprécier sa vie et ses œuvres. Il me suffit de dire qu'il a administré sa paroisse pendant 41 ans de manière à en faire une paroisse modèle.

Le 2 octobre 1900, on inaugura un nouveau temple. On réunit en une même solennité, la bénédiction de l'église, la bénédiction d'un orgue et d'une cloche.

Sa Grandeur Monseigneur Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, présida ces fêtes, et vingt prêtres des localités voisines y assistèrent.

Elles n'ont duré qu'un jour, ce que durent les fleurs, l'espace d'un matin, mais tout le jour, elles ont conservé un cachet d'intimité, de grandeur et de joie religieuse inoubliables.

Dès la veille, des arcs de verdure s'élevèrent en plusieurs endroits. Les drapeaux, les bannières, les inscriptions parsemés ici et là, exprimèrent la joie de l'heureuse population de Ham et offrirent aux distingués visiteurs, l'accueil le plus cordial de «Bienvenue».

Le site du village un peu éloigné du centre de la paroisse, est richement fourni de plantations d'arbres, et sous un soleil radieux, les beautés de la nature, jointes au déploiement de l'ornementation, lui donnaient ce jour-là un aspect des plus agréables.

Dans nos campagnes, l'église est un édifice remarquable par sa beauté et ses grandes proportions. Ham-Nord était privée de cette consolation. Les fêtes et les dimanches réunissaient toujours le peuple dans la primitive chapelle à laquelle on avait fait quelque agrandissement.

Les gens y priaient sans doute, ils y avaient obtenu bien des faveurs, ils s'y étaient plus d'une fois donnés et consacrés à leur Dieu. Mais depuis longtemps aussi, ils déploraient en leur cœur, l'impuissance où ils étaient de lui élever un temple plus en rapport avec sa Majesté sainte. Et n'a-

vaient-ils pas formé des vœux qui, tôt ou tard, devaient se réaliser? Maintenant le temple est debout, on vient en faire la dédicace. Comparée à l'ancienne chapelle, la nouvelle église est un monument. Elle est construite en bois, et a cent-cinquante pieds de longueur sur quatre-vingt-quatre de largeur. A l'extérieur, le travail de l'imitation de pierres (au sable) est parfait. Le transept et la tour sont d'une étrange nouveauté.

A l'intérieur, tout est vaste, grand et majestueux. Les murs sont peints en blanc, de même que la voûte de forme assez régulière et ornée de dorure. Tout est en vue et bien éclairé, tout est joli et plaisant à l'œil. Nous n'y voyons ni galeries ni colonnes; il n'y a qu'un seul jubé qui disparaît sous les dimensions d'un orgue très bien décoré.

Des bouquets à profusion sur les autels et deux inscriptions sur des banderoles formaient le décor de circonstance à l'intérieur. La cloche silencieuse était sise dans le bas chœur, parée pour la bénédiction. Tels étaient les préparatifs et les nouveautés que nous pouvions voir, dès la veille de la grande solennité des Saints-Anges.

Le lendemain, dès l'aube matinale, l'entière

population de la paroisse était sur pieds et commençait à circuler dans le village avec les étrangers venus des paroisses voisines et même de la ville de Sherbrooke.

L'heure fixée pour la cérémonie arrivée, le clergé se forma en procession. Précédé de la croix, il se dirigea du presbytère vers l'église. L'Évêque commença les prières de la bénédiction, en face de la tour principale.

La foule silencieuse qui l'entoure, le chant des psaumes, les oraisons, les aspersions et la procession à l'extérieure de l'église ont un caractère de gravité qui produit dans l'âme une profonde impression. On chante les litanies des saints, le pontife avance, continue les aspersions et la foule envahit la nef. Elle s'agenouille jusqu'à ce qu'enfin l'officiant chante les dernières oraisons.

L'orgue était jusque-là demeuré muet. Mais avant que de faire entendre sa voix pour la solennité du culte, il faut qu'il y soit consacré par la prière de l'Église. L'Évêque en fait immédiatement la bénédiction. Peu après, un son grave et sourd résonne dans les voûtes du temple, puis des sons doux et harmonieux lui succèdent; c'est la

voix de l'orgue. Elle module, elle chante et elle éclate en sons puissants; on comprend alors que le nouveau temple possède un orgue puissant et doux tout à la fois. La cérémonie prend à l'instant même un caractère des plus joyeux. Les sons de l'instrument en donnent le prélude. Les notes modulées du grave à l'aigu semblent nous faire entendre une suite de joyeux alleluias.

La fête patronale de la paroisse devient la solennité prédominante; on entonne l'introït de la messe des Saints Anges, et l'Évêque, paré des ornements pontificaux, commence la messe. Le spectacle n'est rien moins que grandiose; la suite de l'Évêque remplit le sanctuaire; l'église est bondée de fidèles; la foi profonde, la piété et la prière s'allient à la nouveauté du temple et à la beauté des cérémonies, et nous assistons à une messe chantée, dite « messe pontificale », qui se célèbre avec pompe dans les églises cathédrales. Toujours ce spectacle religieux est nouveau même pour ceux qui depuis longtemps en sont témoins. Mais pour une population qui ne l'a jamais vue, dans une église paroissiale comme celle des Saints-Anges de Ham, dans un site où l'on sait que, il y a cinquante ans.

les feuilles de la forêt couvraient le sol, on ne sait plus s'expliquer sur les faits de fêtes religieuses aussi brillantes. On est tenté de vouer à l'enchantement les progrès accomplis dans cette localité, tandis qu'en réalité tout cela est dû à une protection spéciale de la Providence, à une attention délicate et à une grande faveur de Monseigneur l'Évêque de Sherbrooke.

Vous l'avez compris ce jour-là, MM. les paroissiens des Saints-Anges, Dieu a été avec vous; parce que vous avez été avec Lui. Vous Lui avez été fidèles, vous avez eu la récompense de votre fidélité. Mais quand pourrez-vous encore être les heureux témoins de si belles fêtes et être entourés d'autant de sympathie? peut-être jamais. Cette date sera donc à jamais bénie par vous et par vos générations à venir.

Voici le sermon prêché en cette circonstance.

A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris. Ps. 117, 23.

"C'est le Seigneur qui a fait ces choses que nous voyons et elles sont admirables

MONSEIGNEUR. MES FRÈRES,

Toutes les grandes œuvres dont les hommes

s'honorent aujourd'hui, qui font leur orgueil et leur admiration, sont des œuvres particulières à l'Église catholique fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sous l'autorité divine de son chef invisible pendant dix-neuf cents ans, cette Église a conservé intactes ses éminentes prérogatives. Aujourd'hui, comme autrefois, elle est sainte, une, catholique et apostolique. Toujours ancienne et toujours nouvelle, elle accomplit son œuvre, elle poursuit sa marche à travers les siècles. Sa vigueur s'est accrue sous les coups des persécuteurs, son activité a grandi au milieu des luttes qu'elle a soutenues contre ses ennemis de tous les temps.

Aujourd'hui, plus que jamais, elle accomplit la grande œuvre civilisatrice de pacification et de régénération parmi les hommes. Plus que jamais — peut-être — elle remplit sa mission; elle sanctifie et sauve les hommes. Plus que jamais peut-être, elle souffre dans la personne de son Chef captif entre les murs de Rome; mais plus que jamais aussi, elle grandit et se fortifie, elle s'étend et fait d'immenses progrès.

Implantée chez toutes les nations du monde, son extension va jusqu'aux confins de la terre et

pour ne parler que des progrès accomplis dans les deux Amériques, je dirai que depuis un demi-siècle, elle quadruple son développement. Et, ici, en Canada, notre pays si profondément catholique, l'Église n'est-elle pas en honneur sous les pontifes qui la gouvernent? N'avons-nous pas au milieu de nous un délégué du Saint-Siège, un représentant du Vicaire de Jésus-Christ? Avec ses sept provinces ecclésiastiques et ses vingt-quatre immenses diocèses ne voit-elle pas des jours glorieux? C'est un grand bonheur pour nous, mes chers frères, d'être les membres de cette Église vivante du Christ. Et pour vous, Monseigneur, c'est un grand honneur d'être compté au nombre des très illustres successeurs des Apôtres. Si, par cette dignité de l'épiscopat, l'Église fait peser sur vos épaules le fardeau de ses difficultés et de ses travaux incessants, elle fait aussi rayonner sur votre tête la gloire qui l'entourne. D'où vient cet accroissement prodigieux? A quoi faut-il l'attribuer? Et quelle en est la raison?

Dans ma pensée et dans mon humble opinion, je dirai que j'attribue cet accroissement de l'Église à deux causes: 1° aux sentiments religieux qui se

rencontrent chez les hommes de nos jours: 2° à la présence de Dieu au milieu de nous. Ces deux vérités feront tout le sujet de mon discours en cette circonstance.

Que la très sainte Vierge Marie daigne prendre sous sa protection mes faibles paroles, afin qu'elles soient un hommage à Dieu et pour vous un bienfait.

L'homme a besoin d'une religion, ce sentiment prend naissance dans son cœur à cause des profondes misères de la vie et ce sentiment, il l'éprouve même quand il ne fait aucun acte de religion, parce que sans un secours extraordinaire, sans l'aide d'un pouvoir surnaturel, il est impuissant à soulager ses propres misères. La vie de l'homme n'est qu'un mélange de joie et de peines. Il souffre, il pleure, il gémit en cette vallée de larmes et ce n'est que par intervalle que la joie pénètre en son âme. La vie présente est une guerre continuelle, c'est l'heure des combats; c'est l'heure des victoires et des défaites; nous l'éprouvons, nous le ressentons à chaque instant; la douleur est le fond de la vie humaine: souffrances du corps, maladies de l'âme, contradictions, inquiétudes, afflictions, péchés.

voilà la vie; tel est l'accablant fardeau qu'il nous faut porter depuis la naissance jusqu'à la tombe. Nous ne saurions nous plaindre, cet état de choses est inhérent à notre nature, à notre condition d'hommes déchus. Nous l'avons voulu, Dieu nous ayant mis à l'épreuve, nous avons succombé, nous subissons le châtement de nos fautes. Mais comment l'homme peut-il trouver dans son âme des forces capables de supporter tant de maux? Est-ce qu'il peut les trouver dans l'aide de ses semblables? non, il lui faut en maintes occasions un secours extraordinaire que la religion seule peut lui procurer. Elle lui fait faire des actes de résignation et de vertu et lui montre sans cesse la récompense promise au serviteur fidèle.

Mais grâce à Dieu, tous les jours de notre vie ne sont pas ainsi abreuvés par les chagrins et par la douleur.

Il y a des moments de repos et de tranquillité: c'est lorsque l'ennemi vaincu et désarmé cesse l'attaque et que la lutte devient moins acharnée.

Il y a des moments de consolation et de calme où les souffrances sont moins aigües et les peines moins amères: c'est lorsque, par une surabondance

de grâces, Dieu nous tend la main et nous fait entrer dans une parfaite résignation.

Il y a des moments de joie réelle et de véritable bonheur : c'est lorsque unis dans une même pensée de foi et dans les mêmes sentiments d'amour et de reconnaissance, nous célébrons nos fêtes religieuses. Alors l'âme confiante oublie ses chagrins ; elle se remplit de sentiments généreux et éprouve une grande paix : c'est le bonheur, le seul véritable que nous puissions ressentir ici-bas. Voilà ce que sont nos fêtes religieuses ; elles sont un avant-goût du ciel, elles nous consolent et nous rendent meilleurs.

Et quand elles sont grandioses comme celle que vous célébrez en ce moment, elles ajoutent aux sentiments religieux des souvenirs qui ne s'effacent plus. Quelle joie et quel bonheur n'éprouvez-vous pas en ce moment, mes bien chers frères ? Et quels nombreux motifs n'avez-vous pas aujourd'hui de vous réjouir ?

Parvenus au terme de vos aspirations et de vos désirs, vous êtes maintenant dans un temple magnifique que vous venez d'élever à la gloire de Dieu. Par une succession de fêtes de bénédictions d'église d'orgue et de cloche vous en faites l'inauguration.

Vous êtes honorés de la présence d'un haut dignitaire de l'Église qui préside ces cérémonies, vous êtes entourés de la sympathie de beaucoup d'amis et d'un nombreux clergé, et comme motif suprême de consolation, je vois que Dieu conserve toujours à votre affection votre père, votre bienfaiteur, votre infatigable curé qui, par ses travaux incessants, accumule les plus grands mérites et les éloges les plus méritées et dont toute la vie se résume en deux mots, «zèle et dévouement». N'est-il pas l'âme de toutes vos œuvres et de vos grandes entreprises? N'est-il pas l'instigateur de ces fêtes brillantes qui en ce moment vous font honneur et sont un véritable succès?

Est-il possible, mes frères, que tout cela existe et que tout cela se fasse sans un véritable sentiment religieux? Est-il possible qu'il n'y ait pas en ce moment dans les cœurs des personnes présentes, un grand et véritable sentiment de profonde religion, un sentiment d'adoration, d'estime et d'amour de Dieu? non, non, cela ne se peut pas.

Ce grand concours religieux, ces fêtes réunies, ce décor, ce nouveau temple, cette joie font de ce jour un grand jour pour vous. C'est, à mes yeux,

une rénovation publique de votre foi, je dirai plus, il y a ici comme une sorte de résurrection pour le Christ, votre Sauveur; car il me semble qu'en ce moment, Dieu règne ici d'une manière plus glorieuse et je suis tenté de m'écrier avec le psalmiste: *Hæc est dies quem fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.* «Voici un jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et soyons remplis d'allégresse.»

Oui, réjouissez-vous, réjouissez-vous des faveurs et des bienfaits que vous avez déjà reçus en si grand nombre.

Réjouissez-vous sous le regard de Dieu; il est ici témoin de vos réjouissances et de votre bonheur, suivant cette promesse qu'il en a faite: «Quand vous serez deux ou trois réunis en mon nom pour prier, je serai au milieu de vous». Voilà sa promesse, pourra-t-il manquer de l'accomplir? Notre foi ne nous permet pas d'en douter. Dieu est donc ici, c'est la deuxième vérité et l'autre partie de mon discours qu'il me reste à vous faire connaître.

Dieu réside dans nos églises, et bien qu'invisible, il y manifeste sa présence.

La science nous apprend, mes bien chers frères,

que rien n'est jamais immobile sur la surface de la terre; mais que chaque parcelle et chaque grain de sable est jour et nuit mis en mouvement par l'action continue des forces qui l'attirent vers le centre. Des auteurs appellent ces forces, «des forces naturelles».

De même, dans les régions célestes, les savants astronomes distinguent dans les astres, comme principe de la régularité de leur marche, des forces qui les retiennent dans l'espace et ils les définissent par ces mots, «forces d'attraction.» Mais voici que dans l'ordre spirituel un phénomène analogue se produit, et l'œil attentif de la foi peut facilement reconnaître que les volontés créées sont sans cesse agitées et troublées par les forces du monde surnaturel. Nous le constatons facilement et très souvent, je dirai même presque à chaque instant. Ces grandes idées abondent dans notre esprit, nous y construisons même les plus beaux *châteaux en Espagne*. Mais se réalisent-elles toujours ces grandes pensées? Mais non, la plupart du temps elles sont irréalisables. La volonté vient et prend une autre direction, elle est entraînée dans un autre sens pour éviter les impossibilités que rêve l'esprit.

Ainsi les plus beaux plans, les plus beaux projets tombent d'eux-mêmes. Puis la chose recommence sans cesse.

Nous voilà donc, si l'on parle seulement au point de vue de l'observation, entourés de puissances: puissances dans la terre sous nos pieds, puissances dans la voûte étoilée au-dessus de nos têtes, puissances en nous qui remuent et dirigent notre volonté. Que peut donc signifier toutes ces puissances et toutes ces forces? Est-ce qu'il faut toutes les attribuer à l'attraction? Non! mes chers frères. Pour nous, ce que la science définit comme forces naturelles, ne peut signifier qu'une chose et n'avoir qu'un nom. Ces puissances indiquent que le monde et les hommes sont conduits et dirigés par l'action énergique d'une providence infiniment sage qui soutient tout, qui est en tout et qui anime tout, et cette providence est Dieu. A Dieu, tout est présent et il est présent en tout. Voilà tout le mystère des forces de la nature, et c'est celui de la présence de Dieu.

Mais voici une autre pensée qui met encore mieux en lumière cette présence de Dieu au milieu de nous: Dieu s'est fait des demeures particulières au milieu des siècles.

Cette vérité a sa preuve clairement énoncée dans les faits que rapportent nos saints livres. Voici un de ces faits. Moïse est en présence de Dieu sur le mont Sinai. Dieu l'a appelé sur le sommet de la montagne; il lui parle et il lui donne ses commandements; Moïse les transmet au peuple d'Israël qui les reçoit comme dictés par Dieu, et Moïse est cru et le peuple est à jamais convaincu que le fait s'est accompli et qu'il est obligé d'accomplir la loi. Et avec Israël, toutes les générations ont reçu la loi, et elles ont cru que Dieu était présent sur la montagne.

Salomon reçoit de David son père, la promesse de construire un temple. Il en commence les travaux. Il y déploie toutes les richesses dont les hommes peuvent disposer. Puis par huit jours consécutifs de fêtes, il en célèbre la dédicace. Après avoir béni le peuple d'Israël et immolé des victimes, il adresse à Dieu sa prière:

«Est-il donc croyable que Dieu habite avec les
«hommes sur la terre? Et comment cela se peut-il?
«Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent vous
«contenir, ô mon Dieu, combien moins cette mai-
«son édifiée par ma main. Mais vous l'avez dit,

«vous avez promis qu'ici, en ce lieu, on invoquerait
«votre nom et que vous exauceriez la prière de
«votre serviteur et celle de votre peuple. De votre
«demeure qui est dans le ciel, écoutez maintenant
«ma prière. Levez-vous, ô Seigneur, mon Dieu,
«pour établir ici votre repos, vous et l'arche par
«laquelle vous signalez votre puissance.»

Dès que Salomon eût achevé sa prière, le feu descendit du ciel, il consuma les holocaustes et les victimes, et la majesté de Dieu remplit toute la maison.

Tous les enfants d'Israël virent descendre le feu du ciel et la gloire du Seigneur sur le temple. Ils se prosternèrent la face contre terre et louèrent le Seigneur en disant: «Que le Seigneur est bon et miséricordieux; sa miséricorde est éternelle». Puis dans la nuit du même jour, le Seigneur apparut de nouveau à Salomon et l'assura que sa prière avait été exaucée: «Mes yeux, dit-il, seront ouverts et mes oreilles attentives à la prière de celui qui m'invoquera en ce lieu, parce que je l'ai choisi pour ma demeure et que je l'ai sanctifié.

Voilà la présence de Dieu au milieu des hommes dans les premiers âges du monde, et certes elle est

bien manifeste. La seule lecture des écrits de l'ancien testament peut nous en convaincre.

N'oublions pas que l'Évangile révèle des faits autrement prodigieux, et qu'au sujet de la présence de Dieu au milieu de nous, nous n'avons rien à envier aux peuples anciens. Ce n'est plus dans une nuée et sur la montagne; ce n'est plus dans une colonne de feu et dans l'arche sainte que Dieu manifeste sa présence, mais dans notre chair, dans la nature humaine. *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*; «Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous». Telle est l'incarnation du Fils de Dieu. Il est descendu du ciel pour se revêtir de notre chair et vivre au milieu de nous.

La nature divine est venue s'unir à la nature humaine et nous donner sur la terre la personne du Fils de Dieu. On le voit au milieu des hommes. il vit, il parle, on l'entend, on lui parle. on lui demande s'il est le Fils de Dieu et il répond: «Oui, vous l'avez dit, je le suis». Il prouve sa divinité par des miracles, et par sa mort, il prouve son amour. Il donne sa vie pour le salut du genre humain, mais avant de mourir, la veille de sa mort, il opère une autre merveille. Par un excès d'amour

incompréhensible, il établit d'une manière permanente sa demeure au milieu des hommes ici-bas et pour cela, il fait l'étonnant miracle que vous connaissez. Il prend du pain et il le bénit et dit à ses apôtres: «Prenez et mangez, ceci est mon corps». De même il prend la coupe de vin et il la bénit en disant: «Ceci est mon sang qui sera répandu pour la rémission des péchés des hommes; buvez-en tous et faites ceci en mémoire de moi, ainsi, je pourrai demeurer avec vous jusqu'à la consommation des siècles». Voilà l'inestimable bienfait, le plus grand mystère de la présence de Dieu au milieu de nous. Son amour l'a porté jusque-là, à mourir pour notre rachat et à vivre pour notre soutien et notre consolation. Laissez-moi vous répéter ses admirables paroles: «ainsi je pourrai vivre et demeurer avec vous jusqu'à la consommation des siècles». Comment vivra-t-il? Dans l'Eucharistie. Il vivra par le ministère des prêtres: il leur a donné ce pouvoir de le faire vivre ainsi en disant aux apôtres: «Faites ceci en mémoire de moi». Voilà, mes bien chers frères, comment Dieu est maintenant avec nous.

Par l'Eucharistie, il vient jusqu'à nous et par

elle, nous allons jusqu'à lui. Et cette rencontre de l'homme avec Dieu se fait dans nos temples.

Il demeure donc vrai que Dieu est au milieu de nous et qu'il réside dans nos églises.

Mais il me faut ajouter, pour exprimer toute ma pensée, que invisible à nos regards, il y manifeste sa présence, et il n'en est pas moins vrai que nous le voyons, nous l'entendons, nous ressentons les effets de sa divine présence.

Nous le voyons, non pas comme nous voyons les autres objets, comme la lumière que nous voyons avec les yeux du corps; mais nous le voyons avec les yeux de la foi. Les yeux du corps ne sont pas faits pour contempler l'invisible, les esprits et surtout la gloire de Dieu. Moïse en a eu la déclaration parfaite de la bouche de Dieu lui-même. Moïse désirait voir Dieu pendant qu'il lui parlait sur le mont Sinaï et il lui demandait: «Seigneur, laissez voir votre visage». Et Dieu lui répondit: «Moïse, vous avez trouvé grâce devant moi et je vous connais par votre nom; je vous ferai voir ma gloire, ma puissance et ma bonté en vous comblant de biens; mais vous ne verrez pas mon visage: car nul homme ne me verra sans mourir. *Non enim videbit me homo et vivet.*

Nous l'entendons, c'est-à-dire que nous entendons sa parole *verbum*; mais non pas sa voix. Les lumières, les enseignements de l'Église, les paroles et les maximes de l'Évangile, sont la voix de Dieu, *verbum Dei*, et nous les entendons. N'est-ce pas la parole même de Jésus-Christ que l'on fait retentir à nos oreilles lorsqu'on nous dit ces mots: «*Venite ad me, vos omnes qui larastis ei oncrati estis et ego reficiam vos*; Vous tous qui souffrez et qui portez le fardeau pesant de la vie, venez à moi et je vous soulagerai».

Mais nous ressentons les effets de sa présence. De quels fardeaux n'êtes-vous pas délivrés? Et quel bonheur n'éprouvez-vous pas lorsque vous entrez dans l'église soit pour prier, soit pour recevoir les sacrements? N'en sortez-vous pas convaincus que vous avez été là en la présence de Dieu qui vous a vus, vous a entendus et qui vous a exaucés?

Voyez le prêtre à l'autel, pendant la sainte messe. Il consacre le pain comme Jésus-Christ l'a fait; il prononce les paroles de la consécration: *Hoc est enim corpus meum*; «ceci est mon corps.» C'est Jésus-Christ qui parle. Aussitôt, Dieu descend

sur l'autel. Ce que le prêtre porte dans ses mains, ce n'est plus du pain, c'est Dieu.

Allez au tribunal de la pénitence et entendez le prêtre: il console; il pardonne au repentir. Qui est-ce qui pardonne et console? Ce n'est pas le prêtre c'est Jésus-Christ, c'est Dieu, par le pouvoir qu'il a donné. «Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.»

Dans le baptême, il régénère, il purifie les âmes. Qui est-ce qui régénère et purifie? C'est Dieu par sa grâce.

Dans la chaire de vérité, il éclaire, il instruit, il guide. Qui est-ce qui enseigne et qui éclaire? C'est Jésus-Christ. C'est Dieu, par la mission et le pouvoir qu'il a donné: «Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.»

A la sainte table, le prêtre donne Jésus-Christ, son corps, son sang, son âme et sa divinité. Il donne sans cesse, il donne à tous. Qui est-ce qui donne? C'est Jésus-Christ qui se donne lui-même. Prenez et mangez, disait-il aux apôtres, ceci est mon corps; à tous il dit encore la même parole:

prenez et mangez, ceci est mon corps. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie en moi et moi en lui. Dites-moi maintenant s'il est vrai que par la foi, nous ne voyons pas Dieu, nous ne l'entendons pas et nous ne ressentons pas les effets de sa présence. Voilà tous les mystères de notre salut. Où s'accomplissent-ils, ces mystères? N'est-ce pas dans le temple? N'est-ce pas dans l'église? sous cette voûte, entre ces murs, sur ce parvis que maintes fois vous ressentirez la présence de Dieu? Oh! comment dire que Dieu n'est pas ici! Venez donc souvent à lui, il vous appelle: «Vous tous qui souffrez et qui portez avec peine le fardeau de la vie, venez à moi et je vous soulagerai.»

Oui, mes bien chers frères, la présence de Dieu au milieu de nous, dans nos églises nous tient attachés, à la foi, et c'est de la que nous viennent les sentiments religieux qui nous animent.

Il y a quelques instants, votre belle et nouvelle église est devenue véritablement la maison de Dieu. Par les prières, les ablutions et les bénédictions du pontife, ce monument a été à jamais séparé des édifices profanes. Il a été publiquement revêtu d'un caractère sacré. Ce ne sera plus qu'un lieu

saint, un lieu sanctifié et un lieu de sanctification. Un moment passé dans ce temple vaudra mieux pour vous que des années, des siècles passés dans les plus beaux palais, parce que vous y trouverez toujours Dieu, votre Créateur et votre Sauveur. Qu'il vienne donc en ce moment, qu'il vienne prendre possession de sa maison! Qu'il y trouve ses complaisances! Qu'il soit adoré, aimé et loué, loué par vos ardentes et bonnes prières, loué par la voix de l'orgue qui accompagne les chants pieux, par la voix puissante de la cloche qui vous appelle à lui; qu'il la protège, cette église, contre les accidents, les dangers et les ruses de l'ennemi.

Que les Saints Anges titulaires de cette paroisse la couvrent de leurs ailes et la protègent aussi. Que la très sainte Vierge Marie y établisse sa demeure avec son divin Fils, et cela pour la gloire de Dieu, pour le bonheur, la sanctification et le salut de vous tous, avec la bénédiction de Monseigneur.